

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	28.—	14.20	7.20	2.50
ÉTRANGER:	47.—	24.—	13.50	4.75

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

213^{me} année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

21 c. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 c., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 46 et 60 c. - Réclames 75 c., locales 46 c. (de nuit 57 c.), Mortuaires 28 c.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S. A., agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

LA SARRE litige franco-allemand

La Sarre redevient une pomme de discorde entre l'Allemagne et la France. Sans doute, dans son récent «appel à l'opinion mondiale» comme dans la note de protestation que le gouvernement de Bonn a remise à la commission alliée, le chancelier Adenauer se garde de nommer la France et porte ses critiques sur le seul gouvernement sarrois. Mais qui ne voit que, par-delà le chef de ce gouvernement, M. Hoffmann, c'est la grande nation occidentale qui est visée ! Il faut se souvenir, en effet, de l'incident qui est le prétexte de l'intervention allemande d'aujourd'hui.

Il y a quelques semaines, M. Hoffmann décidait la dissolution du parti démocrate allemand sarrois. Il prétendait que ce parti dont le programme tend à la réintégration de la Sarre dans l'ancien Reich était illégal étant donné que la constitution actuelle du bassin minier — votée précisément par le parlement de Sarrebruck et non par le peuple — prévoit expressément l'autonomie de la Sarre. Cette interdiction produisit de vives réactions outre-Rhin et la colère grandit encore quand on eut connaissance d'une déclaration de M. Hoffmann précisant — pour se couvrir — qu'il avait consulté M. Schuman avant de prendre sa mesure restrictive.

C'est bien entendu l'ultra-nationaliste qu'est le chef socialiste Schumacher qui, ayant fait depuis longtemps de la Sarre un tremplin politique, mena cette fois encore la campagne d'excitation la plus vigoureuse. Et c'est vraisemblablement en partie pour ne pas être en reste vis-à-vis des sociaux-démocrates, en partie parce qu'il est lui aussi un «Allemand intégral», que le chancelier Adenauer a lancé son mémorandum. Si, comme nous venons de le dire, il n'attaque pas directement la France, il s'en prend donc au gouvernement sarrois, mais à un gouvernement sarrois «couvert» par cette dernière, ce qui, de toute évidence, revient à tendre les relations franco-allemandes.

Sur le fond du problème, on savait déjà que les thèses des deux pays divergeaient. Il est assurément admis de part et d'autre que c'est au traité de paix qu'il appartient de fixer le statut définitif de cette province. Mais pour Paris, le traité de paix doit consacrer l'autonomie politique de la Sarre et faire admettre l'orientation de son économie vers la France, tandis que Bonn espère bien que ledit traité autorisera à tout le moins un plébiscite dont le résultat, à n'en pas douter pour les Allemands, sera identique à celui du 13 janvier 1935, date du premier succès de politique étrangère d'Hitler. M. Adenauer, plus habile que M. Schumacher, utilise tous les trésors de sa diplomatie (et son dernier appel en est la preuve) pour convaincre les Anglo-Saxons de la légitimité de son point de vue et pour combattre en même temps celui de la France.

Il peut paraître curieux au premier abord que ce soit au moment où les manifestations — verbales — d'amitié se sont multipliées entre l'Allemagne et la France à propos de la signature du plan Schuman que le chancelier de Bonn insiste aussi ouvertement sur le différend sarrois. Mais seuls ceux qui ignorent l'histoire des rapports franco-germaniques de ces dernières décennies s'étonneront de cette attitude. A chaque fois que la France a fait montre de bonne volonté envers l'Allemagne, celle-ci formulait de nouvelles revendications. Cela était vrai du temps de Stresemann et d'Hitler, cela le reste au temps d'Adenauer et de Schumacher.

On dira que, sur le fond, la prétention allemande est justifiée : il est hors de doute qu'éthiquement le peuple sarrois fait partie du peuple germanique et que toutes les tentatives pour le «franciser» resteront vaines. Mais il ne s'agit pas de cela. La France, en 1946, a pu nourrir quelques illusions sur les sentiments de la population de Sarrebruck ou de Sarrebourg à son égard et l'on se souvient de certains essais de raviver le souvenir du maréchal Ney qui n'ont guère réussi. Ethiquement, la Sarre est allemande, c'est entendu. Mais le point de vue ethnique est-il le seul facteur qui doit déterminer le statut des groupements humains ? Nous ne le croyons pas, et ici en Suisse moins que dans tout autre pays !

René BRAICHET.

L'état de santé du maréchal Pétain

PORT-JOINVILLE, 4 (A.F.P.). — Le bulletin de santé du maréchal Pétain communiqué lundi matin à 10 heures à la clientèle précise que le malade a passé une nuit assez agitée.

Persistance de la toux avec expectation abondante. Auscultation pulmonaire et cardiaque inchangées. Légère amélioration de l'état général. Température 37,4, pouls 88, tension artérielle 11,7.

DANS SA RÉPONSE A LA NOTE ANGLO-FRANCO-AMÉRICAINE

Le Kremlin ne veut pas d'une conférence des ministres des affaires étrangères

tant que l'ordre du jour ne comprendra pas la question du Pacte atlantique et des bases américaines en Europe

Par conséquent, Moscou demande que la conférence des suppléants continue ses travaux

PARIS, 4 (A.F.P.). — La réponse du gouvernement soviétique à la note des «Trois» adressée à Moscou jeudi dernier, a été remise lundi après-midi aux suppléants par M. Andreï Gromyko.

Dans cette réponse, le gouvernement soviétique précise qu'il désire qu'une réunion des quatre ministres des affaires étrangères ait lieu aussi rapidement que possible. Toutefois, une telle réunion ne pourrait avoir lieu, du point de vue soviétique, avant que les suppléants se mettent d'accord sur un ordre du jour qui comprendrait la question du Pacte atlantique et des bases américaines en Europe. Par conséquent, le gouvernement soviétique désire que les travaux du Palais-Rose continuent.

Les trois suppléants occidentaux se sont ensuite réunis pour faire un rapide examen de la réponse soviétique. Au cours de la reprise de la séance des quatre suppléants, ils ont demandé quelques explications complémentaires à M. Gromyko. La prochaine séance a été fixée à mercredi, pour permettre aux représentants occidentaux de consulter leurs gouvernements.

Les alliés occidentaux restent sur leurs positions

WASHINGTON, 4 (A.F.P.). — La note soviétique subordonnant une réunion des ministres des affaires étrangères à la discussion des questions du Pacte atlantique et des bases alliées est en réalité un rejet de la proposition occidentale, déclarent les milieux gouvernementaux de Washington où l'on s'attend à ce que la proposition soviétique conditionnelle soit rejetée.

On fait observer en effet, dans ces milieux, que la note soviétique ne fait, en somme, que reprendre les contrepropositions formulées pendant des semaines par le délégué soviétique M. Gromyko, à la conférence des suppléants et que l'inscription de la question du Pacte atlantique à l'ordre du jour d'une éventuelle réunion des ministres des affaires étrangères demeure inacceptable pour les alliés occidentaux.

(Lire la suite en dernières dépêches.)

LE CONSEIL FÉDÉRAL AUX FÊTES DE ZURICH



Le Conseil fédéral «in corpore» a défilé dans les rues de Zurich, samedi matin, dans le cortège officiel ouvrant les cérémonies commémoratives. On reconnaît sur notre cliché MM. Nobs et Escher, suivis de M. Oser, vice-chancelier de la Confédération, et d'une délégation du Conseil national et du Conseil des Etats. Les autres conseillers fédéraux ont déjà passé avant que notre photographe prenne son cliché.

LES PARTIS ET LES HOMMES EN FRANCE

(Voir la «Feuille d'avis de Neuchâtel» du 1er juin 1951)

Le M.R.P., victime désignée du prochain scrutin?...

Grandeur et décadence de la démocratie chrétienne

II

Notre correspondant de Paris nous écrit :

Second pilier du Triforce après avoir été le principal bénéficiaire du défunt Tripartisme (P.C. - S.F.I.O. - M.R.P.), le Mouvement républicain populaire est, de tous les partis politiques, de très loin celui qui perdra le plus de voix par rapport à 1946, date à laquelle il avait réuni environ 25% des suffrages exprimés et envoyé au Parlement 150 de ses représentants.

L'apparition du R.P.F. (avril 1947), sa rupture éclatante avec le général de Gaulle lui ont fait perdre beaucoup de ses partisans et c'est ainsi qu'aux élections municipales de 1947, il réussit tout juste à recueillir à Paris 160,000 voix alors que moins d'un an auparavant, il en avait totalisé 532,000.

L'ex-parti de la fidélité

La désaffection de l'électeur pour ce parti champion va-t-elle se confirmer le 17 juin prochain ? Les apparences qu'il a si généreusement ratifiées avec les autres partis de la majorité lui permettront-ils de limiter les dégâts ? Telles sont les deux questions qu'on se pose, à la fois dans les milieux politiques, et bien davantage encore à l'état-major M.R.P. où, si l'on s'attend à une perte sérieuse de sièges (30 à 40% à peu près), on espère, malgré tout, que

grâce aux apparences le «parti de l'espérance», ex-parti de la fidélité», pourra encore prétendre à jouer un rôle important dans la vie parlementaire des cinq années à venir.

Ecrire l'histoire du M.R.P., c'est, en contre-jour, écrire un peu celle du R.P.F. Tant que de Gaulle se profilait derrière les héritiers du patrimoine de la démocratie chrétienne d'avant 1939, les troupes étaient nombreuses et l'audience certaine dans le pays. Le jour où le divorce a été consacré et que le M.R.P. a choisi le «régime des partis» contre les conceptions du général de Gaulle, la glissade a commencé. Les plus basses eaux M.R.P. ont été enregistrées en 1948 quand le R.P.F., en pleine ascension, laissait entendre qu'il «allait prendre le pouvoir dans les six mois à venir».

A ce moment, on n'eût pas donné cher de la dépouille des républicains populaires et cela d'autant plus que personne n'avait encore agité l'épouvantail du «césarisme» en parlant de l'ancien chef du gouvernement provisoire.

Depuis, il semble que l'étiage ait légèrement remonté, mais pas au point cependant que le M.R.P. puisse espérer autre chose qu'un de ces demi-succès qui ne sont en réalité que des demi-échecs.

M.-G. GELIS.

(Lire la suite en 4^{me} page)

M. de Valera a failli remporter la victoire en Irlande



On sait que le parti de l'ancien premier ministre, M. de Valera, a remporté 69 sièges aux récentes élections irlandaises. Les autres partis ont obtenu 78 sièges. Malgré cette demi-défaite, les partisans de M. de Valera l'acclament à Dublin.

Le gouvernement anglais a le droit d'intervenir dans l'affaire des pétroles

affirme aux Communes M. Morrison, ministre des affaires étrangères

LONDRES, 4 (A.F.P.). — M. Herbert Morrison, ministre des affaires étrangères, a précisé lundi après-midi, aux Communes, que sir Francis Shepherd, ambassadeur de Grande-Bretagne à Téhéran, avait sur ses instructions, fait savoir au ministre iranien des finances que le gouvernement britannique ne pouvait accepter la thèse selon laquelle le litige des pétroles persans n'intéressait que le gouvernement de Téhéran et l'Anglo Iranian Oil Co.

«Le gouvernement a, au contraire, tous droits d'intervenir dans une question qui affecte d'importants intérêts

britanniques en Perse, a ajouté M. Morrison, qui a insisté sur le fait qu'au cours des négociations de la mission de l'A.T.O.C., le gouvernement britannique maintiendrait, comme il l'a d'ailleurs fait jusqu'à présent, les contacts les plus étroits avec la compagnie.

M. Anthony Eden a enregistré avec une vive satisfaction, au nom de l'opposition, la déclaration de M. Morrison qui dissipe, a-t-il dit, toute équivoque.

On pense à Téhéran que les Anglais ont cédé

TEHERAN, 4 (Reuter). — La première réaction persane à la décision de la Société pétrolière d'engager des pourparlers avec le gouvernement persan est que les Anglais «ont cédé».

On déclare à Téhéran que la société a assuré sa position juridique tout en adoptant la note persane du 13 mai comme base de discussions, note qui considère cependant la nationalisation de l'industrie pétrolière comme un fait accompli. Le fait que l'ambassadeur britannique, sir Francis Shepherd, a soutenu l'offre de la Société pétrolière, semble flatter l'amour-propre des Persans.

Un avis médical décourageant pour les obèses

Les gens qui pensent qu'ils peuvent avoir une influence sur leur poids, en prenant sur eux de faire une promenade après chaque repas ont été informés qu'ils se donnent bien du mal pour rien. Sir Adolphe Abrahams, médecin de l'hôpital de Westminster, écrit en effet dans une revue médicale que l'on devrait faire 106 kilomètres en 19 heures pour perdre un livre de poids. Il faudrait aussi danser le fox-trott seize heures d'affilée pour obtenir le même et bien modeste résultat.

ECHOS DU MONDE

Les touristes redeviendront étudiants à Eton et à Oxford

Les touristes fatigués des visites-circuits et des guides professionnels pourront cette année prendre un contact plus personnel et plus intime avec deux des plus célèbres collèges et universités de Grande-Bretagne : Eton et Oxford.

En effet, en mai et juin, un groupe d'étudiants leur présentera non seulement les monuments et vestiges historiques de ces anciennes institutions, mais leur fera vivre une journée avec eux comme s'ils étaient de leurs. C'est ainsi que les visiteurs pourront déjeuner dans un des collèges, prendre le thé avec un professeur et flâner à loisir dans les vieilles cours et les bibliothèques. Ils iront partout, même sur le terrain de cricket d'Eton !

Ce plan, appelé officiellement «Tournée des non-diplômés», est né dans l'esprit de trois jeunes étudiants d'Oxford. Il a été d'abord adopté par leurs camarades, puis par la direction des universités. Les organisateurs du Festival de Grande-Bretagne lui ont cédé tout leur appui.

Nouveau centre de recherches contre la maladie du sommeil

Un nouveau centre de recherches a récemment été ouvert dans le Nigéria pour appuyer la campagne entreprise en Afrique occidentale contre la mouche tsé-tsé et la maladie du sommeil qui ont rendu inhabitable une grande partie du territoire.

Connu sous le nom d'Institut de l'Afrique occidentale pour la recherche du trypanosomiase, le centre dispose de l'équipement nécessaire pour l'élevage en laboratoire, des mouches tsé-tsé, ainsi que d'une bibliothèque et d'un bureau d'information.

L'Institut, dont la construction a coûté 234,000 livres sterling, pourra accueillir les savants venant d'autres régions de l'Afrique où la maladie du sommeil exerce ses ravages, ainsi que des spécialistes du Nigéria qui se penchent sur les mêmes problèmes.

Il n'est jamais trop tard pour bien faire...

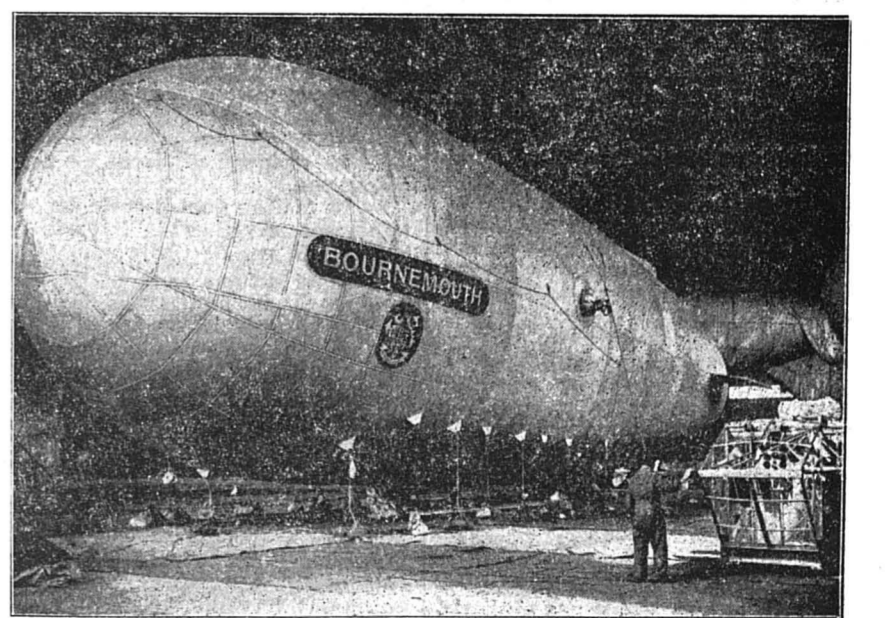
M. Alexandre Lampel, ancien conseiller impérial, âgé de 98 ans, vient d'épouser à Vienne une gouvernante, Amalie Hollantin, âgée de 49 ans.

Lorsque le couple sortit de l'église de Saint-Viet, en Carinthie, M. Lampel, qui a un fils de 65 ans et est arrière-arrière-grand-père, déclara aux journalistes, en allumant sa pipe d'écume de mer : «Je suis très heureux. Mais mon premier mariage, il y a 75 ans, ne fut pas un acte de courage aussi marqué que celui-ci.»

Les 23 maires des 23 Paris invités aux fêtes du bimillénaire de Paris

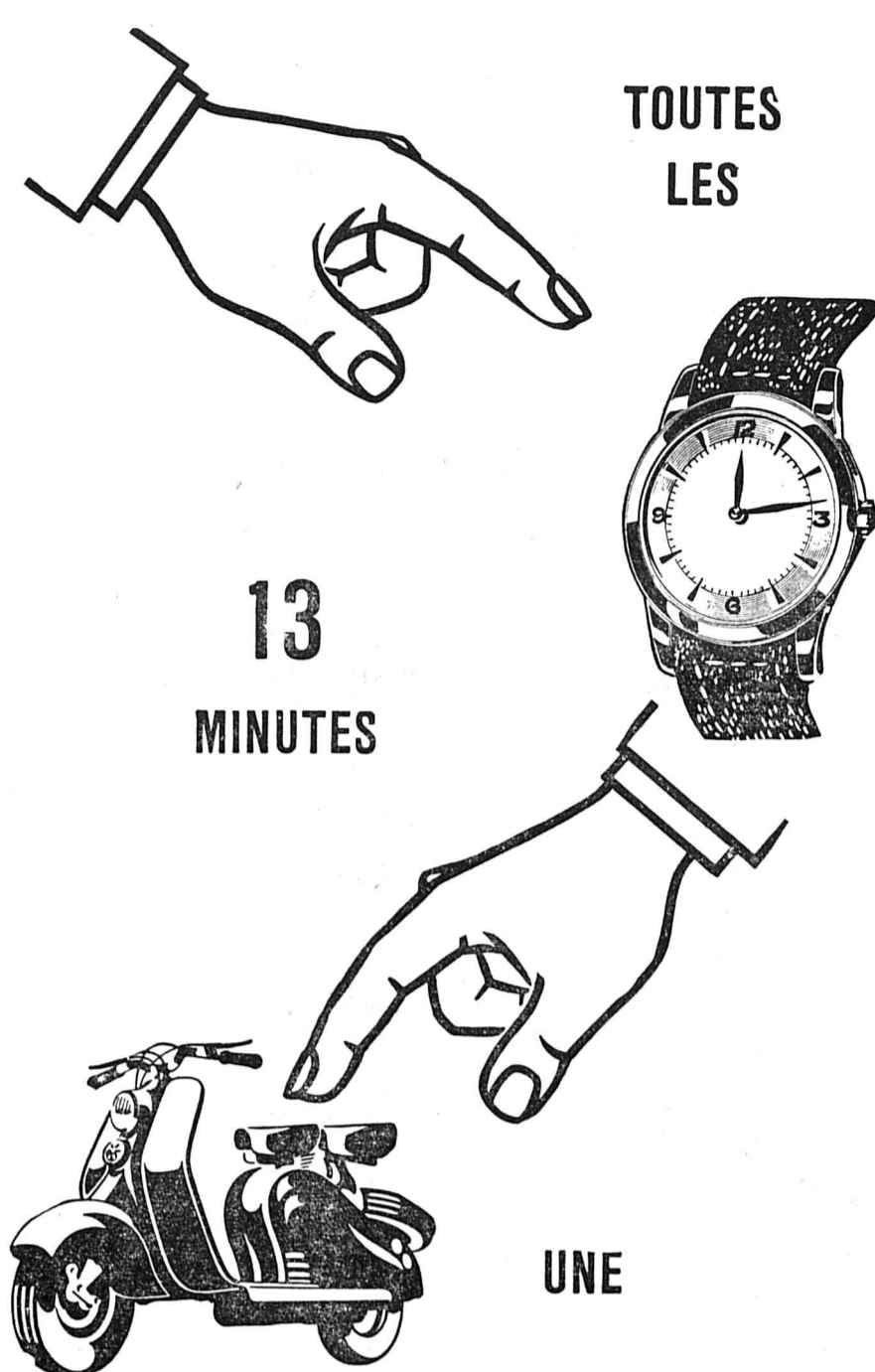
Le maire de Paris (Ontario), M. Arthur Griffiths, a déclaré qu'il ne pourrait pas accepter l'invitation qui lui a été faite d'assister aux fêtes marquant le 2000^{me} anniversaire de la capitale française. En effet, les maires des vingt-trois localités du monde portant le nom de Paris ont été invités par le comité d'organisation du bimillénaire.

UN NOUVEAU DIRIGEABLE ANGLAIS



Pour la première fois depuis 1930, un dirigeable a été construit en Angleterre. Il a 33 mètres de long. Les premiers essais ont été concluants.

TOUTES
LES



13
MINUTES

UNE

LAMBRETTA

A ÉTÉ MISE EN CIRCULATION PENDANT LES
JOURS OUVRABLES DU MOIS D'AVRIL 1951!

Ce succès extraordinaire du scooter le plus utilisé et le plus vendu en Suisse prouve ses éminentes qualités :

Protection intégrale du conducteur — Esthétique parfaite — Suspension avant et arrière — Cadre tubulaire très rigide et anti vibrations — Transmission par arbre incorporé indéréglable (pas de chaîne) — Phare fixe à hauteur normale — Equilibre absolu grâce au moteur centré, facilitant la conduite et assurant toute sécurité — Conçue pour 2 personnes (long marche-pied prévu pour le passager assis aussi confortablement que le conducteur).

Prix et conditions imbattables

Adressez-vous à l'un des 183 agents officiels Lambretta en Suisse, instruits et outillés pour vous servir.

Agents régionaux :

Boudry : A. CHABLOZ
Colombier : R. MAYOR
Neuchâtel : R. SCHENK, Chavannes 15
Saint-Blaise : J. JABERG

AGENT GÉNÉRAL: JAN S.A. LAUSANNE



Nous avons actuellement
en stock un beau choix de

Véritables tapis chinois

Milieux et encadrements
de lit

E. Gans-Ruedin

BASSIN 10 NEUCHÂTEL



La grande marque
mondialement connue
depuis 1846...

LEFEVRE-UTILE

AGENT GÉNÉRAL CH. CHANTRE GENÈVE

Moyennant
un paiement de

Fr. 5.—

par semaine, je vous livre de merveilleux tapis tour de lit couvertures de chaises longues nappes trousseaux rideaux complets d'homme Demandez tout de suite des échantillons

G. SANTI
ZURICH
Claridenstrasse 25
Tél. 25 40 61

A vendre une
poussette
beige à l'état de neuf.
Rue Louis-Favre 12, 3me
étage.



Villiomonet
ELECTRIQUES
INSTALLATIONS NEUCHÂTEL
livre et installe
rapidement

Votre
rêve

peut enfin se réaliser! Avec un versement de
Fr. 2.50

par semaine, nous vous livrons un tapis en laine de 1re qualité. Une carte et nous vous soumettons un choix à votre domicile.

Tapicredit
COLOMBIER
Tél. (038) 632 78

Une bonne nouvelle!

LA SINGER-MOTORS

(Birmingham et Coventry)

vous présente, dès ce jour, son tout nouveau, superbe
et très rapide



Roadster - Singer - sport 4 A. D. 1500 c.c.
une voiture de classe pour l'élite

Approchez-vous, apprenez à connaître les qualités de la mécanique Singer. Examinez son robuste châssis et le perfectionnement des suspensions avec roues avant indépendantes, ainsi que les particularités et le nerf de son moteur.

Confort et conduite idéals, bienfaisance totale. Le plus avantageux à l'achat et à l'usage dans la classe des 1500.

Pour tous renseignements et démonstration s'adresser :

Autos-Garage des Monts J. Bysaith & Fils

Tél. (039) 3 15 20 — LE LOCLE
Importation directe, Vente et Service des automobiles
de la Singer - Motors.

**Pour les courses
repas champêtres
— vous pensez au
grand choix
— à la qualité
aux prix
— à toutes
— les conserves
en boîtes
— aux fruits frais
aux fruits secs
— aux potages
aux sirops
— aux desserts
et tout, et tout,
et tout.**

Zimmermann S.A.
Cent onzième —
année.

Pour ameubler le sol de vos jardins
utilisez la

tourbe horticole hollandaise

livrée franco domicile en balles de ¼ de m³.
Prochain arrivage 2me quinzaine de juin.

Agence agricole Dubois & Cie
Bevaix Tél. No 6 62 64

Pour vos

LITERIES

Charles Borsay
Sablons 3. Tél. 5 34 17

VELOX
Deux vélos d'homme,
à vendre, dont un à l'état
de neuf, trois vitesses,
complet. S'adresser à
M. Bollé, Bel-Air 43.

**SAUCISSE
A ROTIR
DE PORC**
Avantageux

**BOUCHERIE
R. MARGOT**

TISSUS DE DÉCORATION

à prix très avantageux

GRAND CHOIX de NOUVEAUX DESSINS

Imprimé SUPERBES DESSINS
dans différentes couleurs, largeur 120 cm.
le mètre 6.90 5.90 4.90 **3.90**

Jacquard QUALITÉ LOURDE
pour grands rideaux, largeur 120 cm.
le mètre 7.90 6.90 **4.90**

Satin BELLE QUALITÉ
pour élégantes décorations, largeur 120 cm.
le mètre 12.50 8.90 **6.90**

GRAND CHOIX DE
Vitrages ENCADRÉS ET AU MÈTRE
en tulle, filet, marquise, etc.

AUX 2 PASSAGES

NEUCHÂTEL S. A.

RUE DES POTEAUX TEMPLE-NEUF

Armoires à habits
à une, deux et trois
portes
depuis Fr. 105.—
chez

**Mobilier
G. Meyer**

Rues Saint-Honoré
et Saint-Maurice

Beaux plantons
de: tomates, 90 c.; choux-
fleurs, 35 c.; pommes,
25 c. et autres, 50 c.;
reines-marguerites, 50 c.;
prix par douzaine. Elisa
Cirio, Villars-le-Grand.

A vendre d'occasion une
machine à coudre
«Bernina» zigzag
garantie, à l'état de neuf.
S'adresser à Adrien Clot-
tu, rue des Chavannes 3,
1er étage.

**Caisnes
à fleurs**



Baillod S.A.
Neuchâtel

Nos superbes chemises ivoire

Résisto, American Cut

19.50

Net, impôt compris
sont arrivées

KUFFER & SCOTT

NEUCHÂTEL

au
Corset d'or
ROSE-GUYOT

RUE DES ÉPANCHEURS 2 - NEUCHÂTEL

Warner's
LE GANT



Un conseil
d'élégance! La
jolie robe de
style que vous
porterez cette
saison exigera
de vous: fines-
se de la taille,
correction du
buste, galbe
des hanches. Il
faut, Madame,
une ceinture ou
un corset

VENTE
EXCLUSIVE

5 % Timbres S.E.N. & J.

C'est à la qualité de ses vins
que notre service de cave
doit sa réputation...

Société coopérative de Consommation

MONTAGNE	ROSÉ	ALICANTE	ALGÉRIE	SAINT-GEORGES	BLANC SUISSE	NEUCHÂTEL BLANC
1.40	1.50	1.90	2.10	2.10	1.80	2.10
le l., sans verre	le l., sans verre	le l., sans verre	le l., sans verre	le l., sans verre	le l., sans verre	le l., sans verre
RISTOURNE	RISTOURNE	RISTOURNE	RISTOURNE	RISTOURNE	RISTOURNE	RISTOURNE

Au lieu de la ristourne,
il est accordé, par 10 litres,
un rabais de 10%...

AUTREFOIS - LA VIE RÉGIONALE - AUJOURD'HUI

Au Conseil général des Verrières

(c) Le Conseil général s'est réuni jeudi soir 31 mai. En ouvrant la séance, le président, M. Jean Mischler, donne connaissance de la démission de M. Numa Barbezat, qui fit partie du Conseil général pendant onze ans; il adresse ses remerciements au conseiller démissionnaire et souhaite la bienvenue à son successeur, M. Charles Lew, deuxième suppléant de la liste radicale.

Ville et avait signé avec le tenancier actuel, M. G. Storal, une promesse de vente pour 30.000 fr., sous réserve de ratification par le Conseil général.

L'étang du Loclat, près de Travers, va bientôt disparaître

Notre correspondant du Val-de-Travers nous écrit : A l'ouest du village de Travers, à quelques mètres de la route internationale Neuchâtel-Pontarlier, se trouve le Loclat, petit étang aux contours incertains, aux eaux nocturnes et mystérieuses.

ler un « banc » à proximité pour vendre des pâtisseries. Ces étangs solitaires ont toujours eu le don d'exciter l'imagination populaire. A leur histoire se sont attachées des légendes teintées de beaucoup d'effroi et d'un peu de mélan-

A la Société neuchâteloise des sciences naturelles Différents aspects de l'étude géochimique et hydrologique du lac de Neuchâtel

Dans la séance du 25 mai, tenue à l'Université sous la présidence de M. Claude Favarger, un étudiant de la faculté des sciences, M. Claude Portner, expose les résultats de sa thèse, couronnée du prix Perrier, dans une communication intitulée « Différents aspects de l'étude géochimique et hydrologique du lac de Neuchâtel ».

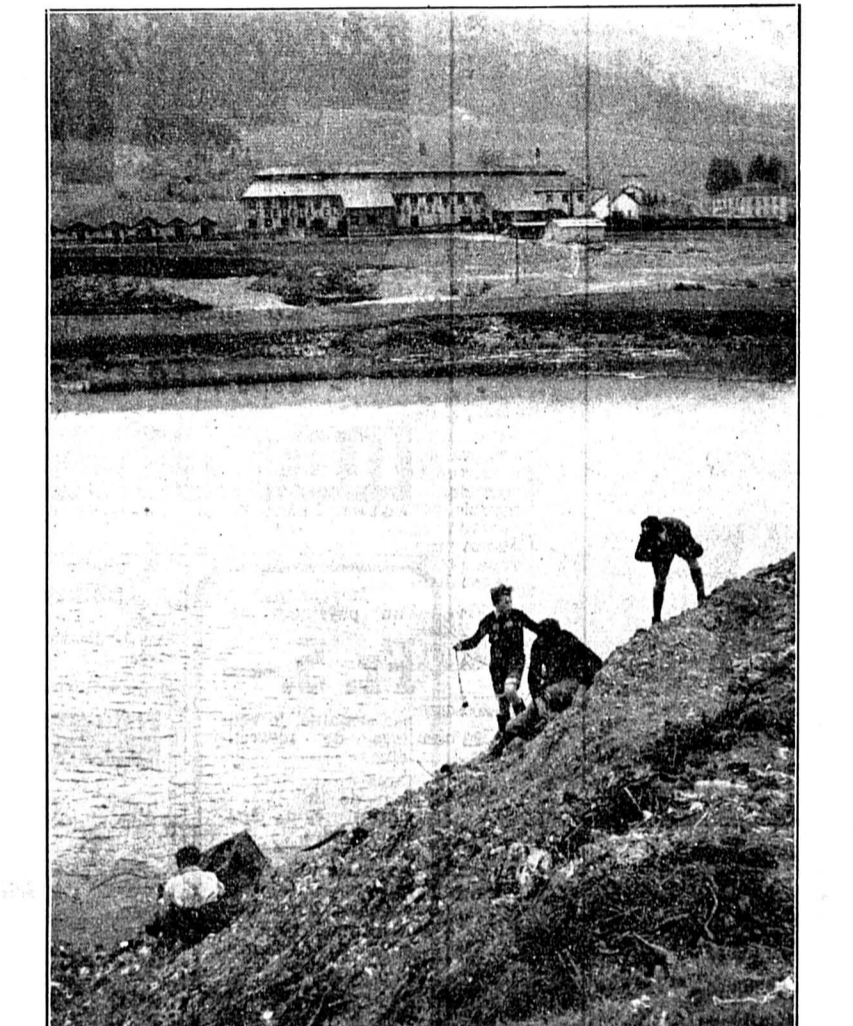
et de la pêche, nous renseignons sur la physique et en particulier sur la thermique du lac. Des études biologiques, effectuées par le professeur O. Fuhrmann et ses élèves, MM. A. Monard, H. Robert et G. Mauvais, montrent les différents variétés de plancton de notre lac. Les laboratoires cantonaux ont analysé chimiquement et bactériologiquement l'eau du lac lors de l'établissement de stations de pompage.

LES SPORTS

Le succès des courses hippiques de Morges

En raison du nombre particulièrement élevé des concurrents, ces manifestations commencent samedi matin déjà par le Prix de la plage qui fut couru par un temps relativement favorable.

Brenzikofer, Blenne, et « Darius II », monté par le lt col. Scriven, Yverdon. Prix de la Venoge, course au trot attelé, distance 2940 m. (12 partants): 1. « Chic Type », à M. Minaud, Montluçon, dirigé par le propriétaire; 2. « Uniflore III », à M. Gnaeggi, la Chaux-de-Fonds, dirigé par Rosset; 3. « Jackie Boy », à M. Wetslein, Mettmenstetten, dirigé par le propriétaire; 4. « Cyclone G. », à M. W. Hotz, Pfäfers, dirigé par M. Schaatz; 5. « Sud », à M. Liardet, Aubonne, dirigé par le propriétaire.



Elles n'ont rien de très esthétique, les rives du Loclat, où les enfants jouent au milieu des décombres hétéroclites dont sont parsemés les matériaux de remblai. Dans le fond, les installations de la Presta, la célèbre mine d'asphalte du Val-de-Travers.

Au Conseil général de Couvet

(c) Le Conseil général s'est réuni vendredi 1er juin, sous la présidence de M. Georges Grandjean; 31 membres étaient présents.

Dans ce cas également, deux oppositions ont été présentées par des agriculteurs, qui estiment que la nouvelle rue projetée aura depuis le mur dit des « Ouvreux » une largeur insuffisante pour le passage avec les chars et machines agricoles.

En raison du nombre particulièrement élevé des concurrents, ces manifestations commencent samedi matin déjà par le Prix de la plage qui fut couru par un temps relativement favorable.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES: 31 mai, Favalli, Denis-Louis, fils de Sylvain-Arthur, négociant, à Neuchâtel, et de Genevieve née Ducommun; Vuilleumier, Bertrand, fils de Luc-Auguste-Henri, secrétaire, à Neuchâtel, et de Françoise-Germaine née Veillard; Singer, Marianne, fille de Rudolf, correspondant, à Neuchâtel, et de Suzanne-Nelly née Humbert-Droz; Weibel, Daniel, fils d'Henri, représentant, à Neuchâtel, et de Madeleine-Marie née Dürr, 1er jour. Eugi, manoir, Rudolf, fils d'Otto, tisserand, à Neuchâtel, et d'Irène Severina née Giandini; Krähnbühl, Sylvia, fille de Paul-Frédéric, magasinier, à Neuchâtel, et de Ruth née Mathys.

Grand prix de Morges, course plate internationale, distance 2400 m.: 1. « Florensca », Centre national sports équestres Fontainebleau, monté par le lt de la Brosse; 2. « Trefler », à M. Baechold, Oerlikon, monté par Jansen; 3. « Carillon VII », à M. Raschli, Reinach, monté par M. Klein; 4. « Katmandu », écurie Uetli, monté par M. Ruf; 5. « Frank Leake », écurie Dufour, monté par Bernhard.

TIR Concours fédéral de sections à Payerne

(c) Les huit sociétés de tir du giron de Payerne participèrent au stand de l'aviation au concours fédéral de sections, tir de campagne, 302 tireurs y prirent part; il fut délivré 73 distinctions pour 74 points et plus, 138 mentions pour 70 points et plus et 28 mentions cantonales pour 67-69 points.

Suite du palmarès des Journées internationales de l'accordéon à Neuchâtel

Voici la suite du palmarès des Journées internationales de l'accordéon à Neuchâtel: Catégorie 11: 1. Staempfl Jacqueline, Cortallod, 42,00 pts, médaille or; 2. Hugonnet Marc-Henri, Colombier, 39,25, médaille or; 3. Cuche Michel, Dombresson, 34,50, médaille bronze; 5. Bannav François, Neuchâtel, 34,00, médaille bronze; 6. Steffen Francine, la Chaux-de-Fonds, 33,50; 7. Prince Xavier, Colombier, 31,00; 8. Schori Claudine, Colombier, 30,25; 9. Montandon Francine, Cortallod, 30,00.

Le M.R.P., victime désignée du prochain scrutin?

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Représentant une tradition solidement enracinée, sinon par le nombre, du moins par la fermeté des convictions: celle d'un catholicisme résolument tourné vers le progrès social, le M.R.P. est, en réalité, plus près du parti socialiste que de n'importe quel autre parti politique. Il s'en sépare cependant, et l'Assemblée a souvent retenti de l'écho de cette querelle, par une conception diamétralement opposée en ce qui concerne le problème de l'enseignement.

lui a été fourni par le Vatican dont le porte-parole autorisé de l'« Observateur Romano » a ouvertement critiqué l'attitude prise par le parti gaulliste qu'il accuse « d'intransigeance ».

certain que les ponts n'auraient pas été rompus avec le général de Gaulle. L'ancien est un modeste, mais c'est aussi un parlementaire d'expérience dont le bon sens, la prudence, l'intégrité, ont largement contribué à asseoir l'autorité morale du M.R.P. La France a trouvé en lui un excellent ministre des affaires étrangères et quel que soit le sort promis au plan qui porte son nom, jamais l'Histoire ne pourra oublier que c'est un Lorrain des provinces si souvent envahies qui, le premier, a tenté de réaliser un accord franco-allemand sincère.

Jeunes époux, jeunes parents, assurez-vous sur la vie à l'Assurance populaire NEUCHÂTEL, rue du Môle 3

Les assises de l'Association pour la défense des intérêts du Jura à Porrentruy

Rome au secours du M.R.P. Menacé sur sa droite par la défection des M.R.P. plus gaullistes que démocrates-chrétiens, le M.R.P. peut cependant se prévaloir d'un appui d'une indiscutable valeur. Cet appui

Deux noms émergent Si l'on passe aux hommes, deux noms se détachent sur la grisaille des cent cinquante députés républicains populaires: Georges Bidault et Robert Schuman, un nouveau et un ancien. A des titres divers, tous les deux valent « quelque chose » et il est juste de reconnaître que dans le personnel parlementaire de la Quatrième République, l'ancien journaliste Georges Bidault mérite mieux que les sarcasmes dont il est quotidiennement l'objet.

PARTOUT DANS LE MONDE ADMIS DANS LE CERCLE DE LA FAMILLE DUBONNET



Depuis plus de 40 ans, Persil a fait ses preuves dans d'innombrables buanderies

Il existe dans tout le pays un grand nombre de trousseaux datant de 10, 20 ans et plus, qui tous ont été soignés au Persil et dont l'aspect est édifiant: pièces éblouissantes, délicieuses de fraîcheur, encore solides. Et c'est là leurs caractéristiques les plus importantes. Il dépend uniquement de vous d'avoir du linge pareillement beau. Femme soigneuse blanchit au Persil.



Persil

Hors de pair aussi pour la machine à laver
Trempez à l'Henco * Rincez au Si!

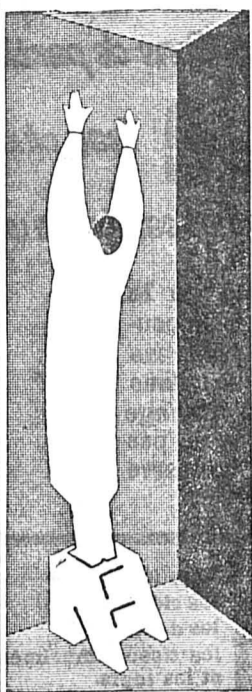
PERSIL, LE BON PERSIL

HENKEL, BALE

PF813 b

DE FRANCE...

nous venons de recevoir:



PAPIERS PEINTS de style d'après d'anciens dessins

PAPIERS MODERNES

chez les spécialistes

M. Thomet

ECLUSE 15 NEUCHÂTEL

Mon divan-lit réduit

... pour le salon ... pour la salle à manger ... pour chambre d'enfant ... avec coffre à literie, deux galeries mobiles, deux coussins au dossier, son prix encore Fr. 318.-, trestli compris. Un superbe meuble pratique qui ne devrait manquer dans aucun ménage et que vous pouvez obtenir par mensualités de Fr. 30.-.



En bonne qualité:
Culottes pour bébés Toiles imperméables pour lits et langes
Tout ce qu'il vous faut pour les soins des malades et bébés

Reber
SAINT-MAURICE 7
Timbres S.E.N.J. 5 %

De la chaleur, du confort avec un **TAPIS NOUÉ MAIN** laine de 1re qualité

Grand choix de coloris et de modèles. On se charge de la confection. Prix par m², y compris fournitures Fr. 155.- net

Mme LADINE

HOPITAL 11 - Tél. 5 15 85

A vendre au plus offrant

une baraque, état de neuf, couverture de tuiles, cheneaux en tôle galvanisée, avec porte et fenêtre. Surface: 7 m. X 4 m. Hauteur au faite: 4 m. 50. Hauteur sous sablière 2 m. 80. A enlever au plus tôt.

Convientrait spécialement pour agriculteur, maraicher, etc. S'adresser entreprise COMINA, NOBILE & Cie, Saint-Aubin. Tél. 6 71 75.

MEUBLES

E Pourquoi chercher ailleurs en perdant du temps et souvent de l'argent

U ce que vous trouverez ici en excellente qualité et à des prix intéressants ?

B VISITEZ NOTRE EXPOSITION PERMANENTE plus de cinquante chambres modèles

L Vous trouverez chez nous le mobilier qui conviendra à votre goût et à votre bourse.

S **J. Skrabal**
MEUBLES - PESEUX
Facilités de paiement

Exigez partout les délicieux oignons cornichons chanterelles au vinaigre

En sachets **85** ct. 125 gr. net



REITZEL FRÈRES
Fabrique de moutarde - Aigle

Nouveaux succès de CASTROL au Grand Prix International pour automobiles et motocyclettes, Berne

26/27 mai 1951

« Prix de Bremgarten »

Voitures sport	1. Dæstwyler	sur Alfa Roméo	Tous deux avec CASTROL
en-dessus de 1500 cm	2. Studer	sur Alfa Roméo	

Course des motocyclettes du Grand prix Suisse pour le championnat mondial

Classe 250 cmc	1. Ambrosini	sur Benelli	Tous avec CASTROL
Classe 500 cmc	1. Frigerio	sur Gilera	
Sidecars	2. Milani	sur Gilera	
	3. Merlo	sur Gilera	
Classe 750 cmc	1. Haldemann	sur Norton	
Sidecars	3. Mühlemann	sur Norton	

Course d'automobile Mille Miglia (Italie) 1564 km.

29 avril 1951

Classe 1100 cmc voitures de série	1. Andreini-Quercioli	sur Fiat	Tous avec CASTROL
	2. Bobocca-Cavalli	sur Fiat	
	3. Bevilacqua-Nascetti	sur Fiat	
Classe 1500 cmc voitures de série	1. Anselmi-Gianni	sur Lancia-Aprilia	
	2. Croce-Cestelli	sur Lancia-Aprilia	
	3. Sculati-Massa	sur Lancia-Aprilia	
Classe 750 cmc voitures de série	1. Ferragut-Faido	sur Fiat-Zagato	
Classe 1100 cmc voitures de série	1. Musitelli-Musitelli	sur Cisitalia	
Classe 750 cmc voitures de sport	1. Zannini-Berozzo	sur Fiat-Giannini	

CASTROL est préféré depuis 50 ans dans le monde entier des automobilistes et motocyclistes soucieux d'une lubrification parfaite de leurs moteurs

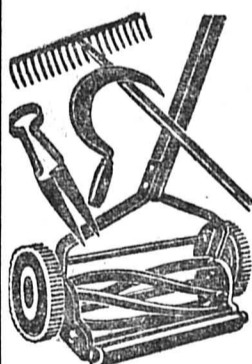


Représentants généraux pour la Suisse:
BÜRKE & Co ZURICH

Division: Huiles pour moteurs - Tél. (051) 23 46 76 (4 lignes)

Pour vos **STORES**
Charles Borsay
Sablons 3. Tél. 5 34 17

Divan - lit avec matelas ne coûte que **Fr. 160.-** chez **Meubles G. Meyer** avec arrangements de paiements sur demande



Cisailles et tondeuses à gazon
Fr. 63.50 102.- 152.-
Bailloz S.
Neuchâtel

Saison de la sole **SOLES FILETS** au magasin **LEHNHERR FRÈRES**

R. Vautravers
BOUCHERIE - CHARCUTERIE DES PORTES-ROUGES 149
vous recommande tous les jours:
Saucisses à rôtir de porc et de veau
Viande fraîche de tout 1er choix
On porte à domicile - Tél. 5 56 84

1 4 J U I L L E T

LOTÉRIE ROMANDE

100^{EME} TRANCHE

DEUX LOTS DE 100.000

ET 21.252 AUTRES LOTS

Neuchâtel, Faubourg du Lac 2, Chèques postaux IV. 2002

Une poule

au pot,

un bon fourneau

et par terre un lino



Cuisine en lino — cuisine idéale: vite nettoyée, agréable pour marcher et aussi durable qu'une autre!

LE MÉTIER SUISSE DU LINOLÉUM

COUPON À ENVOYER À: LINOLEUM S.A., GUBIASCO

Veuillez m'envoyer vos prospectus

Nom
Rue
Ville

VEL fait merveille

Des millions de particules de VEL rendent l'eau plus active, pénétrant les tissus et éliminent graisse et saleté en un clin d'oeil.

VEL adoucit l'eau la plus dure et prévient les croûtes calcaires qui détériorent les fins tissus. Les étoffes restent souples, les fibres ne deviennent pas cassantes, leur longévité est ainsi prolongée.

VEL, une merveille de la science appliquée, a un pouvoir détergent élevé et mousse généreusement, même dans l'eau froide dure. VEL ménage les couleurs, ne forme pas de dépôt mat mais conserve la luminosité des teintures.



VEL, une merveille pour la lingerie délicate et les bas.

VEL, ce qu'il y a de mieux pour les lainages.

VEL, idéal pour les rideaux, les dentelles, les tissus imprimés et les tapis.

VEL lave la vaisselle en moitié moins de temps.

Pas nécessaire d'essuyer!

VEL ne doit pas être cuit - n'ajoutez pas de savon

Jetez simplement un peu de VEL dans le baquet, versez de l'eau et voilà une merveilleuse mousse. VEL, grâce à son pouvoir nettoyant extraordinaire, dissout automatiquement la graisse et la saleté plus vite que le savon, même dans l'eau la plus dure. Assiettes, verres, porcelaine, services de table, casseroles et pots resplendissent de propreté en un clin d'oeil, sans qu'il soit nécessaire de frotter.

Colgate Palmolive S.A. Zurich

VEL est exempt d'alcali, absolument neutre et ne laisse pas de dépôts savonneux

Fr. 1.-, 2.50 et 5.-

En vente partout.

CHAPEAUX

avantageux

5.- 10.- 15.- 20.-

Modes Jane

Epancheurs 11 - Neuchâtel

A vendre immédiatement, pour cause de départ, un **bateau fond plat** extra-léger, trois places, construit en été 1950, prix 280 fr., et **canoë deux places** en bois, en bon état, 40 francs. S'adresser sous chiffre M. S. 528 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre d'occasion

bureau deux corps, chéne; armoire à rideaux; deux fauteuils; une table pour machine à écrire. Pour visiter, s'adresser mardi et vendredi de 10 h. à 12 h., chaussée de la Boine 2, rez-de-chaussée.

THEATRE

DÈS CE SOIR à 20 h. 30

CINEMA

Pour 4 jours seulement

Tél. 5 21 62

Le film le plus sensationnel sur la résistance

sans aucun truquage, seulement

l'atroce réalité

LES CLANDESTINS

avec Constant Remy

Susy Carrier, Georges Rollin, Samson Fainsilber

AMOUR — DEVOUEMENT — SACRIFICE
COURAGE

C'est une production française de MAJESTIC FILM

AVIS DIVERS

Fête de la jeunesse

Pourquoi un complet neuf? Vos vêtements usagés feront de très jolis complets ou culottes pour vos garçonnets. — Mme Paillard, Monruz 28

Pour vos

MEUBLES À RECOUVRIR

Charles Borsay
Sablons 3. Tél. 5 34 17

Vieille laine contre de la laine neuve

Nous prenons en paiement vos vieux lainages. Demandez notre collection d'échantillons, vous la recevrez gratuitement.

E. Gerber & Co, Interlaken.

Faites accorder votre piano

par
Fr. SCHMIDT
Maillefer 18, tél. 5 58 97

Cours d'allemand de Winterthour

La ville de Winterthour organise pendant les vacances, soit du 9 juillet au 18 août 1951, des cours d'allemand pour étudiants et étudiantes des écoles moyenne et supérieures de langue étrangère. Ecoles Fr. s. 243. — à Fr. s. 456. — (y compris pension complète pour trois à six semaines). Inscription Fr. s. 6. — Pour prospectus et informations, s'adresser à M. E. Wegmann, Palmstrasse 16, Winterthour. Inscriptions jusqu'au 1er juillet 1951.

Plage des enfants

Vente de cartes postales au profit de l'œuvre par les enfants des écoles

Prix de la pochette Fr. 1.—
Prix de la carte Fr. 0.35

Aula de l'Université

Mardi 5 juin 1951, à 20 heures:

Audition d'élèves

de Madame Ruth GERBER

Oeuvres pour piano seul
Pianos de concert Steinway et Bechstein de la maison Hug et Cie

ENTREE LIBRE

L'exposition Gleizes et la gastronomie

Pour ou contre, contre ou pour, nous n'allons tout de même pas en faire une maladie.

Oh! grand Pascal. Mais tout simplement remettre ça autour d'une table bien garnie au

Restaurant des Halles

Centre gastronomique

la prairie

son assiette sur le pouce à Fr. 2.—

Gigot d'agneau
Haricots froids
Pommes de terre

Yvonand

maison de repos pour convalescents, personnes âgées, même nécessitant quelques soins.

Maison accueillante, grand verger
Mlle PERRIN
garde-malade
Tél. (024) 3 21 16

URGENT

Dans momentanément dans la gêne par suite de maladie, mais ayant actuellement un travail assuré, cherche à emprunter la somme de 300 francs, intérêts et remboursements selon entente. — Adresser offres écrites à A. X. 529 au bureau de la Feuille d'avis.

ECHANGE

Qui prendrait jeune homme, Suisse allemand, âgé de 16 ans, désirant suivre un cours de six semaines, en échange d'un jeune homme ou d'une jeune fille, désirant également suivre un cours de six semaines en Suisse allemande (Grisons). — Adresser offres écrites à L. P. 543 au bureau de la Feuille d'avis.

Cours spécial de vacances

allemand, anglais

du 16 juillet au 11 août 1951

Ecolage et pension complète Fr. 280.— à Fr. 320.—

Ecole de commerce de l'Oberland, SPIEZ

Journées internationales de l'accordéon

Tirage de la tombola

Lots	Billets	Lots	Billets	Lots	Billets
1	68	21	283	41	194
2	310	22	285	42	231
3	107	23	259	43	471
4	549	24	108	44	551
5	59	25	480	45	551
6	192	26	272	46	309
7	126	27	402	47	338
8	20	28	81	48	518
9	157	29	17	49	244
10	150	30	357	50	188
11	15	31	304	51	515
12	38	32	376	52	109
13	512	33	550	53	280
14	332	34	422	54	590
15	458	35	72	55	526
16	432	36	41	56	161
17	321	37	496	57	425
18	104	38	205	58	9
19	345	39	89	59	92
20	333	40	481	60	308

Les lots sont à retirer au magasin de musique Jeanneret, Seyon 28, jusqu'au 1er décembre 1951.

ô nul soit
qui pense y prend
en goûtant les
petits menus

de la prairie

8, grand-rue - neuchâtel



Gares de Neuchâtel et de Fleurier

Voyage en société

DIMANCHE 10 JUIN 1951

Rigi - Lac des Quatre Cantons

Dès Neuchâtel: Fr. 28.-, dès Fleurier: Fr. 30.-
Renseignements et inscriptions auprès des bureaux de renseignements et dans toutes les gares de la région.

William-W. Châtelain

graphologue-
psychologue-
conseil
Orientation professionnelle
Etudes comparées (mariage, association, etc.)
Conseils pédagogiques
Consultations sur rendez-vous.
NEUCHÂTEL-MONRUZ Tél. 5 34 10

Ligue contre la tuberculose dans le district de Neuchâtel

Les membres de la Ligue sont invités à prendre part à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu

le mardi 12 juin 1951, à 20 h. 30 à l'Aula de l'université de Neuchâtel

A cette occasion il sera présenté deux films: « Confiance » et « L'air, source de vie »

Le public du district est également invité à assister à la projection des films, de même qu'à l'assemblée.

LA SÉANCE EST GRATUITE

TRÈS EN VOGUE!

ROBES de cotonne

Ravissants modèles américains

Façons très actuelles, dans beaucoup de variations de dessins et de teintures

VOYEZ NOS PRIX:

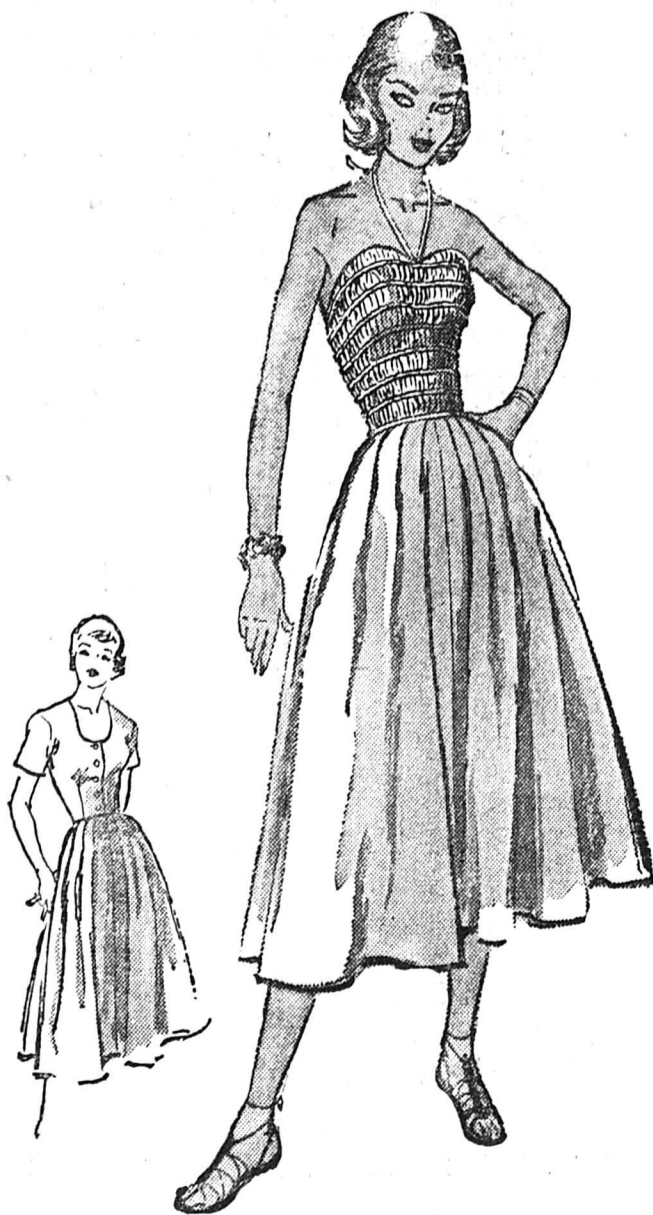
39⁵⁰ 29⁵⁰ 19⁸⁰

59.- 49.-

EN EXCLUSIVITÉ!

La Nouveauté SA
AU LOUVRE
NEUCHÂTEL

VOYEZ NOS VITRINES SPÉCIALES



Chronique régionale

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS Conseil général

(c) Le Conseil général tiendra une séance aujourd'hui, au cours de laquelle il sera appelé à se prononcer sur quelques achats et ventes de terrain. Il devra voter une demande de crédit de 25,000 fr. sollicitée par le Conseil communal pour la réfection de la tour et de l'éclairage du Temple national et la réparation des cloches du Temple de l'Abbaye. Une seconde demande de crédit de 63,170 fr. est également sollicitée pour des travaux d'amélioration au nord de l'immeuble rue Jardinière 158.

Enfin le Conseil général devra se prononcer sur la modification de l'article 8 du règlement du Conseil communal qui prévoit de porter de 2000 fr. à 10,000 fr. le montant de la dépense que peut voter l'autorité exécutive en dehors des crédits budgétaires.

LE LOCLE

Mort d'un grand industriel

(c) L'industriel horlogère vient de faire une perte sensible en la personne de M. Paul Tissot, directeur et administrateur-délégué de la fabrique des montres Tissot et fils S. A., qui, rentrant de voyage, a succombé dimanche dans une clinique de Paris. Originaire du Locle, M. Tissot était né en Russie. Il était venu au Locle il y a une cinquantaine d'années.

Le défunt, âgé de 61 ans, a donné à la fabrique créée par son père une grande impulsion.

Paul Tissot fut jadis président de l'Association patronale du district du Locle, délégué à la Chambre suisse d'horlogerie et qui fit partie des commissions de la Fédération horlogère.

Paul Tissot aimait sa ville et son canton. Sa mort, si soudaine, laisse chez ceux qui le connaissaient, les plus vifs regrets. La ville perd un de ses meilleurs enfants.

VAL-DE-TRAVERS

COUVET

Le « mystère » du goret est éclairci

(sp) Nous avons relaté, dans notre numéro de lundi, qu'un goret, appartenant à un marchand du Val-de-Ruz, avait disparu lors de la foire de printemps. Il ne s'est pas agi d'un vol, ainsi qu'on l'avait supposé.

L'histoire est simplement celle-ci : un laitier fleurissant acheta 18 petits porcs. Il constata, quelques jours après que ces 18 étaient en réalité... 19. Le goret supplémentaire était celui que l'on recherchait et qui aura, vraisemblablement, sauté d'une cage dans une autre sans que personne ne s'en soit aperçu sur le moment.

Ainsi, tout est bien qui finit bien.

Bourse de Neuchâtel

(Extrait de la cote officielle)

Table with columns: ACTIONS, 1er juin, 4 juin. Rows include Banque nationale, Crédit fonc. neuchâtel, La Neuchâtoise, Câbles élec. Cortaillod, Ed. Dubled & Cie, Clément Portland, Tramways Neuchâtel, Suchard Holding S.A., Etablissement Perrenoud.

Table with columns: OBLIGATIONS, 1er juin, 4 juin. Rows include Etat Neuchâtel 2 1/2 1932, Etat Neuchâtel 3 1/2 1932, Ville Neuchâtel 3 1/2 1937, Ville Neuchâtel 3 1/2 1941, Ch.-de-Fonds 4 1/2 1931, Tram Neuch. 3 1/2 1946, Klaus 3 1/2, Suchard 3 1/2, Taux d'escompte Banque nationale 1 1/2 %.

Bourses de Zurich et de Bâle

Table with columns: OBLIGATIONS, 1er juin, 4 juin. Rows include 8 1/2 % Emp. féd., 8 % C.F.F. diff., 8 % C.F.F.

Table with columns: ACTIONS, 968, 967. Rows include Union banques suisses, Société banque suisse, Crédit suisse, Réassurances Zurich, Aluminium, Cippis, Nestlé Alimentation, Sulzer Frères S.A., Sandoz S.A., Bâle, B. de J. Hoffmann, La Roche, Bâle, Royal Dutch.

Cours communiqués par la Banque cantonale neuchâtoise

Billets de banque étrangers

Table with columns: Cours du 4 juin 1951, Acheteur, Vendeur. Rows include Francs français, Dollars, Livres sterling, Francs belges, Florins hollandais, Lires italiennes, Allemagne, Autriche.

Cours communiqués par la Banque cantonale sans engagement

SUISSE

Caisse interprofessionnelle neuchâtoise de compensation pour allocations familiales

La Caisse interprofessionnelle neuchâtoise de compensation pour allocations familiales Clnafsa a tenu son assemblée générale le mardi 20 mai, à Neuchâtel, sous la présidence de M. Rosat, de Cernier. Elle a approuvé le rapport d'activité et les comptes de l'exercice 1950 au cours duquel la caisse a versé pour plus de 1,800,000 fr. d'allocations, 3660 salariés ont bénéficié des prestations que la caisse a servies en faveur de 6552 enfants, 469 allocations de naissances de 100 fr. ont été payées en 1950.

Après avoir entendu un rapport de l'administration, l'assemblée s'est prononcée à l'unanimité en faveur d'un renvoi de la loi cantonale du 18 avril 1946 pour permettre l'extension des allocations familiales à toutes les personnes de condition indépendante.

Melchsee

Canton d'Obwald, 1920 m. Soleil d'altitude. Sport nautique, excursions, pêche à la truite, hospitalité renommée dans la nouvelle maison. Hôtel REINHARD au Lac Orchestre. Prix avantageux. 7 jours à partir de Fr. 110.-. Demandez notre prospectus 1 Tél. (041) 85 41 43 ou 75 12 34. Famille REINHARD.

LA VIE NATIONALE

L'ouverture de la session des Chambres fédérales

Affaires militaires

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Sera-ce une tradition ? Mais depuis quelques années, il suffit que les députés viennent à Berne et nous condamnons à de longues séances entre les murs solennels du Palais fédéral pour que le ciel maussade se rassérène et sourie de tout son soleil. Mais ce printemps enfin venu durera-t-il ? Déjà des orages menacent à l'horizon. Il ne semble pas toutefois qu'ils troublent l'atmosphère des débats.

En cette première séance, M. Pini, président, adresse le salut de la représentation populaire au louable Etat de Zurich qui célèbre le 600ème anniversaire de son entrée dans la Confédération. Sur quoi, on passe à l'ordre du jour.

Questions militaires

La situation internationale exige, nous affirmait-on, une vigilance extrême et un soin tout particulier dans notre préparation militaire. Voilà pourquoi, au début de cette session d'été, nous nous replongeons dans les questions militaires.

Il s'agit d'abord du projet d'arrêté concernant les services militaires en 1952.

La réorganisation de l'armée à laquelle les Chambres ont donné leur sanction va porter ses fruits. Mais cela n'ira pas sans une période d'adaptation, ni sans quelques tâtonnements encore.

Des unités ont été remaniées, des hommes passeront d'une arme à l'autre. Les autorités responsables de la défense nationale estiment donc que des cours d'instruction, des cours de cadres sont nécessaires, outre les cours ordinaires, pour permettre à chacun de se familiariser avec les nouvelles dispositions, ou avec les nouvelles armes mises à disposition des troupes.

C'est pourquoi le Conseil fédéral propose une série de services supplémentaires — cours d'instruction, cours préparatoires, cours de cadres, revues d'organisation.

Les rapporteurs, MM. Eisenring, de Saint-Gall, et Germanier, du Valais, re-

commandent d'entrer en matière, tandis que MM. Leupin, démocrate de Bâle-Campagne et Grütter, socialiste bernois, doutent de l'utilité de certains cours d'une durée de trois jours. Que peut-on apprendre en si peu de temps ? On veut, dit-on, établir le contact entre les supérieurs et les nouvelles troupes qu'ils auront à commander. Mais est-il besoin, pour cela, de convoquer des unités entières ?

M. Grütter n'est pas de cet avis et propose de biffer trois des treize articles du projet.

Mais toutes les tentatives de raccourcir ou de supprimer certains cours échouent devant l'attitude résolue du président de la commission et de M. Kohelt.

Après quelques escarmouches sans effet, le projet est voté par 115 voix sans opposition.

G. P.

Au Conseil des Etats

BERNE, 4. — La session d'été du Conseil des Etats est ouverte par le vice-président, M. Bossi (rad. Tessin), qui remplace le président Egli (cons. Lucerne), non encore entièrement remis de son accident.

M. Bossi donne la parole à M. Vieli (cons. Grisons). Ce dernier rapporte en faveur de la prorogation jusqu'au 31 décembre 1955 de l'arrêté fédéral du 24 juin 1949 restreignant l'ouverture et l'agrandissement d'hôtels.

Les deux représentants du canton de Zurich, MM. Kloti (socialiste) et Duttweiler (indépendant), combattent cette prorogation qu'ils jugent inutile. Personne, disent-ils, ne songe à construire plus qu'il ne faut. Les crédits bancaires sont difficiles à obtenir et le maintien de l'interdiction présente plus d'inconvénients que d'avantages, car elle ne fait que perpétuer la misère hôtelière actuelle. Nos hôtels ne sont plus à même de satisfaire aux exigences de la grande clientèle internationale, sans compter que la clientèle suisse est aussi en droit de demander plus de confort.

Les voleurs de tableaux arrêtés à Chambéry

GENEVE, 4. — Les trois individus qui, dans la journée de dimanche, ont, en l'absence des locataires, volé dans un appartement de la rue Saint-Léger plusieurs tableaux de maîtres d'une valeur totale de 40,000 fr., ont été arrêtés par la police française à Chambéry. Il s'agit de trois Français qui étaient déjà recherchés pour des actes de banditisme dans leur pays.

Les employés de banque demandent une augmentation de salaire

BERNE, 4. — La délégation chargée de négocier, instituée par l'assemblée ordinaire de l'Association des employés de banque, réunie le 2 juin, s'est occupée d'une manière approfondie de la situation créée par la hausse du renchérissement. En égard à la poussée de 160 points, au moment de la compensation du renchérissement, à 166 points à l'heure actuelle, la délégation, suivant aux vœux unanimes de toutes les sections, a décidé de prier les directions des banques suisses de prendre les mesures qui s'imposent pour compenser cette augmentation du prix de la vie.

Un accident mortel à Tramelan

TRAMELAN, 5. — Dans la nuit de dimanche à lundi, une auto, occupée par quatre personnes, a manqué un virage à l'entrée du village de Tramelan. La voiture a heurté un arbre et la personne assise à côté du chauffeur a été tuée sur le coup. Il s'agit de M. P. Houriet, âgé de 27 ans, habitant Cormoret.

Le Conseil fédéral s'est occupé du financement du programme d'armement. — BERNE, 5. Le Conseil fédéral s'est livré lundi à une discussion provisoire du financement du programme des armements. Aucune décision n'a encore été prise quant au projet. Le Conseil fédéral a cependant l'intention de soumettre un projet de financement aux Chambres fédérales et cela pour la session d'automne.

Les éditions Otto Walter, à Olten, ont publié lundi le premier numéro d'un nouveau journal illustré « die Woche ». Font partie de la rédaction, qui a son siège à Zurich : MM. A. Adams, T.-F. Anker, U. Oettinger et F. von Schumacher, anciennement rédacteur aux éditions Ringier.

L'utilisation de la prochaine récolte de cerises

BERNE, 4. — Dans sa séance de lundi, le Conseil fédéral a pris un arrêté concernant l'utilisation de la forte récolte de cerises de cette année. Il autorise la Régie des alcools à accorder des subsides spéciaux dans le but d'assurer l'utilisation des cerises autant que possible sans distillation. Comme l'an dernier, une contribution aux frais de transport permettra de vendre des cerises de table par paniers, à un prix uniforme. En outre, il est prévu d'organiser une vente spéciale pour ravitailler les populations des montagnes en cerises fraîches. Cette année, pour faciliter la préparation de conserves et autres mets dans les ménages privés et collectifs, des cerises dénoyautées seront mises en grandes quantités dans le commerce. La Régie soutiendra aussi cette innovation par des subsides.

Une petite rectification de la frontière italo-suisse.

BERNE, 4. Le Conseil fédéral envoie à l'Assemblée fédérale un message concernant trois conventions conclues entre la Confédération suisse et la République italienne en vue de rectifier la frontière italo-suisse à Chiasso et Chiasso-Strada et de corriger le cours de la Roggia Molinara. Il s'agit d'un petit échange de terrain à l'occasion d'une correction de rivière et d'emplacement de bâtiments de douanes.

Emissions radiophoniques

Mardi

SOTTENS et télédiffusion : 7.10. Radio-Lausanne dit bonjour, 7.15. Informations. 7.20. concert matinal, 11.00. Ouverture solennelle de la 6ème assemblée plénière du comité consultatif international des radiocommunications. 11.30. De Monteceneri : émission commune, 12.15. mélodie autrichienne de Londres, 12.45. signal horaire, 12.46. informations, 13.00. le bonjour de Jack Rollan, 13.30. la fête des musiciens suisses, 16.29. signal horaire. 16.30. Octour, d'Egon Wellisz, 17.00. œuvres de Haendel, Poulenc et Plerne, 17.20. et Joseph Strauss, 18.00. balades helvétiques, 18.30. les mains dans les poches, 18.35. divertissement musical, 18.55. le micro dans la vie, 19.09. le Tour cycliste d'Italie, 19.13. l'heure exacte, 19.14. le programme de la soirée, 19.15. informations, 19.25. le miroir du temps, 19.40. le disque du mardi, 19.45. le forum de Radio-Lausanne, 20.10. airs du temps... 20.30. soirée théâtrale : « La mort à ses habitudes », de Massimo Montempelli, 22.30. informations, 22.35. Radio-Lausanne vous dit bonsoir.

BEROMUNSTER et télédiffusion : 7.00. Informations, 10.10. Joseph von Eichen-dorff, poète romantique allemand, 11.00. de Monte-Ceneri : émission commune, 12.30. Informations, 12.40. Concert par le Radio-Orchestre, 13.15. préluces de Chopin, 14.00. musique pour vous, 16.00. mélodie autrichienne, 16.30. thé dansant, 17.00. de Jacques Offenbach à Francis Lopez, 18.10. musique récréative, 18.50. problèmes de la télévision, 19.00. mélodies d'opérettes, 19.30. Informations, 20.00. Concert par le Radio-Orchestre, avec V. Perlemuter, pianiste, 21.00. Wander einer Stimme, 22.05. musique, théâtre, littérature.

CARNET DU JOUR

Aula de l'Université : 20 h. Audition d'élèves de Mme Ruth Gerber. Cinémas Studio : 20 h. 30. Histoires extraordinaires. A.B.C. : 20 h. 30. L'ange qu'on m'a donné. Apollo : 15 h. et 20 h. 30. Le soldat Boum. Palace : 20 h. 30. La fille des boucaniers. Théâtre : 20 h. 30. Les claudelins. Rex : 20 h. 30. L'immortel sergent.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

IMPORTANTES CONVERSATIONS MILITAIRES FRANCO-AMÉRICAINES A PARIS

Le général Bradley rencontre le ministre de la défense nationale et les trois chefs d'état-major français

Objet de la conférence : le réarmement

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

Le général Omar Bradley, chef de l'état-major interarmes américain, récemment arrivé à Paris pour y faire avec le général Eisenhower le point des progrès accomplis en matière de réarmement et de défense atlantique, doit avoir aujourd'hui un important entretien avec M. Jules Moch, ministre de la défense nationale, et les chefs d'état-major français (terre, mer, air).

La question de la participation française à l'effort collectif sera examinée dans le détail. En même temps seront recherchées les méthodes propres à accélérer la mise en service des cinq divisions supplémentaires que la France a promis de mettre à la disposition du général Eisenhower à la fin de la présente année.

Deux thèses sont en présence. La thèse américaine d'abord, tend à faire des Etats-Unis l'arsenal des démocraties occidentales et propose de fournir aux divisions européennes le total du matériel dont elles ont besoin. La thèse française ensuite. Elle suggère que l'aide américaine soit fournie partie en matériel, partie en argent.

Envisagée sous l'angle purement américain, la proposition Bradley s'explique par un souci de rationalisation et d'efficacité qui, selon les experts du Pentagone, est seul

susceptible de permettre l'équipement de l'armée atlantique à la fois au meilleur prix et dans les délais prévus par les experts.

Du point de vue français, « l'américanisation » de l'équipement présente des inconvénients extrêmement sérieux. Le premier est d'ordre technique. Pratiquement, en effet, s'en remettre aux Etats-Unis pour le total des fournitures de matériel équivaut à faire de l'armée française non plus une alliée, mais un satellite étroitement dépendant de la bonne volonté de Washington. Par ailleurs, la fourniture exclusive par les Etats-Unis de matériel de guerre provoquerait une stérilisation des industries nationales d'armement, et placerait la France directement à la remorque des Américains pour ce qui intéresse la défense nationale.

A la veille des élections et face à une propagande communiste qui tire l'essentiel de sa force de l'exploitation systématique des « abus de la marshallisation de la France », la négociation Bradley-Moch apparaît donc d'un intérêt essentiel. Il semble au demeurant qu'aucune décision engageant l'avenir ne pourra être prise. Au cours des délibérations d'aujourd'hui, le général Bradley s'informera. On reparlera de la suite à donner à cette conversation après les élections.

M.-G. G.

Le refus soviétique

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Les alliés occidentaux et l'U.R.S.S. restent donc sur leurs positions. Cela ne signifie pas que la conférence n'aura pas lieu, souligne-t-on dans les milieux gouvernementaux où l'on prévoit que d'autres notes seront sans doute encore nécessaires pour aboutir à un résultat positif, étant donné que la note soviétique ne représente aucun progrès.

La fin de la conférence de Paris est-elle imminente ?

LONDRES, 5 (Reuter). — Les milieux diplomatiques de Londres sont d'avis que la fin de la conférence des suppléants à Paris est imminente. On suppose que les gouvernements occidentaux considéreront la réponse soviétique comme un refus d'une conférence à quatre, du fait qu'elle subordonne une telle réunion à l'inclusion à l'ordre du jour du Pacte de l'Atlantique et des bases militaires américaines.

Les communistes assaillent les postes-frontière franco-vietnamiens en Indochine

NAMDINH, 4 (A.F.P.). — Au 7me jour de la bataille, la situation générale demeure inchangée dans le sud-ouest du delta tonkinois. Sous une pluie battante, les attaques effectuées de jour et de nuit sont effectuées contre des postes-frontière franco-vietnamiens, tandis que sont pris à partie les détachements du Vietnam qui ont réussi à s'infiltrer.

Le prix Pellico décerné à l'écrivain Henri Béraud

Le prix Silvio Pellico, destiné à couronner « des témoignages d'écrivains ayant subi, sous quelque régime que ce soit, une détention ou une déportation pour motifs politiques, raciaux ou idéologiques », a été décerné samedi soir à Paris par 7 voix contre 2 à M. Bagiu (« Des geôles d'Anna Pauker aux prisons de Tito »), pour la catégorie « étrangers », et par 8 voix contre 1 à M. Henri Béraud (« Quinze jours avec la mort ») pour la catégorie « national ». Son montant est de 100,000 francs français.

D'après la Cour suprême américaine

Les communistes avaient l'intention de renverser le gouvernement de Washington

WASHINGTON, 4 (A.F.P.). — La Cour suprême des Etats-Unis a confirmé lundi, par 6 voix contre 2, la condamnation antérieure des 11 leaders du parti communiste américain. Dans ses attendus, la Cour suprême déclare que les dirigeants communistes américains avaient pour intention avouée « de renverser le gouvernement des Etats-Unis aussi rapidement que les circonstances le permettraient ».

Le philosophe Alain est mort à Paris

Le philosophe français Alain, de son vrai nom Emile Chartier, est décédé à Paris, à l'âge de 83 ans. Professeur de philosophie, écrivain, journaliste, il se fit notamment connaître par des « Propos » quotidiens, qui sont des réflexions sur le monde, la politique, les problèmes religieux et les passions humaines. Il venait de recevoir, le 10 mai dernier, le Grand Prix national des lettres, pour l'ensemble de son œuvre, représentée par une cinquantaine d'ouvrages.

La vie de l'auteur des « Propos »

Né à Mortagne (Orne) le 3 mars 1868, Emile-Auguste Chartier s'illustra sous le pseudonyme d'Alain, choisi en souvenir de son compatriote, le poète Alain Chartier. Brillant élève du collège de sa ville natale, puis du lycée Michelet à Vanves, il entra à Normale supérieure et en sort agrégé de philosophie. En est-il parti vraiment ? Non, il y est toujours présent par la forte empreinte dont il a marqué plusieurs générations d'élèves de l'illustre école. Dès son arrivée à Pontivy, son poste de début, il anime l'université populaire. Eclectique, il est le principal rédacteur du journal radical de la ville, Jugeant librement l'ordre établi, l'affaire Dreyfus lui permet de se situer : il devient dreyfusard devant l'abondance, dira-t-il, « des naives sottises qu'on lisait dans les journaux du parti militaire ». En 1900, il arrive à Rouen : l'un de ses élèves sera André Maurois. Il publie dans la « Dépêche de Rouen » des « Propos » quotidiens de cinquante à soixante lignes : son œuvre capitale est commencée. Cependant, sous le pseudonyme de Criton, il collabore à la « Revue de Métaphysique et de Morale ». Deux ans plus tard, il enseigne à Paris, commandant de façon inoubliable ses philosophes favoris : Platon, Spinoza, Auguste Comte, Kant.

En 1914, bien qu'agé de quarante-six ans, il s'engage dans l'artillerie. Plus tard, il redeviendra pacifiste. Puis il hésitera. Alain n'est pas un apôtre : c'est essentiellement un philosophe, un critique individualiste. Mais de quelle intelligence.

LES SPORTS

AU TOUR D'ITALIE

Le maillot rose van Steenberghen gagne l'étape Brescia-Venise Fritz Schaefer abandonne

(SERVICE SPECIAL)

« Il faisait très beau lundi à Brescia pour la 15ème étape du tour d'Italie, étape qui menait les coureurs à Venise, après avoir longé les rives du lac de Gard. Etape sans difficulté, avec quelques dénivellements au début, puis une longue route plate.

Tout semblait pour le mieux dans le meilleur des mondes. Mais on apprit prématurément, avant le départ, que Zanzini, victime d'une violente attaque de fièvre avait décidé de se retirer. Il restait donc 79 concurrents qui observèrent une minute de silence en mémoire du photographe de presse Matinzoli victime d'un accident mortel de moto.

Deux hommes, toutefois, n'étaient pas bien : Gino Bartali, qui son épéale fait à nouveau souffrir et Fritz Schaefer. Le Suisse, depuis plusieurs jours, se plaignait de furonculose. Son état s'est aggravé et Schaefer ne brillait guère lundi matin. Mais il essaya de rouler, et il prit le départ avec les 78 autres coureurs à 11 heures 30. Mais il ne peut pas pédaler. Aussi, après 2 km. de course, Schaefer fut-il obligé de mettre pied à terre et d'abandonner. C'est avec regret qu'il voit disparaître de la course l'excellent et sympathique concurrent suisse qui était 7me au classement général et qui avait des chances d'améliorer sa position dans les Dolomites.

Il ne se passe rien

Il n'y a rien à signaler jusqu'à 30 km. de l'arrivée, quand Casola et Barbiero lâchent le peloton dans l'espoir d'arriver seuls à Venise. D'autres coureurs tentent successivement de les rejoindre. Ce sont de Santi, Pinarello et les frères Brasola, mais leurs tentatives auront

Commentaires

Le gros événement de la journée a été l'abandon de Fritz Schaefer qui, jusqu'à présent, s'était parfaitement comporté et avait fait honneur, tout comme les deux « K », au cyclisme suisse. Il est bien dommage que Schaefer n'ait pas pu surmonter sa crise de furonculose. Il ne paraissait pas devoir gagner le Giro. Mais il aurait eu son mot à dire dans la montagne et tous les supporters du coureur suisse — ils sont nombreux — seraient navrés de ne plus pouvoir suivre ses faits et gestes.

Schaefer va rentrer chez lui et il va pouvoir se préparer pour le Tour de Suisse...

Classement

1. Van Steenberghen, les 188 km. en 5 h. 7' 48"; 2. Bevilacqua; 3. Leoni; 4. Conte; 5. A. Brasola; 6. Menon; 7. Pinarello; 8. Grosso; 9. Corrieri; 10. Un peloton comprenant tous les as : Bobet, Astrua, Magni, Coppi, Kubler, Koblet, Croci-Trotti, etc., tous le même temps que Van Steenberghen.

Classement général : 1. Van Steenberghen, 90 h. 52' 36"; 2. Astrua, 90 h. 56' 41"; 3. Magni, 90 h. 58' 59"; 4. Kubler, 90 h. 58' 58"; 5. Bobet, 90 h. 58' 11"; 6. Fausto Coppi, 91 h. 0' 32"; 7. Pezzi, 91 h. 2' 35"; 8. Koblet, 91 h. 3' 3"; 9. Zampini, 91 h. 5' 16"; 10. Elio Brasola, 91 h. 5' 35".

Les forces des Nations Unies poursuivent leur avance en Corée

FRONT DE CORÉE, 4 (A.F.P.). — Le communiqué de la 8me armée annonce que les forces armées se sont heurtées aujourd'hui à une forte résistance de la part des communistes, sur le front central. Dans la région de Yongchon, les forces alliées ont enregistré des gains de 2 à 3 km.

AVIS TARDIFS

Belles salades — Fr. — 20 la pièce
Pommes de terre — Fr. — 38 le kg.
Cerises du Valais — Fr. — 70 le kg.
ZIMMERMANN S. A.

PAROISSE DE NEUCHÂTEL

Vente des Valangines
Pour les 8 et 9 juin, le comité du buffet serait reconnaissant de recevoir de la pâtisserie et des biscuits-maison. Merci aussi à ceux qui prêteront lampes et caquelons pour les fondues. Tout peut être déposé au temple dès jeudi, à 14 h. 30. Il en est de même pour tout autre don et pour le bric-à-brac.

Ce soir, au City

Soirée viennoise aux chandelles
Avec Albergo Marini et son orchestre

Pour les grands vins français
AU CEP D'OR
W. Gassen - Tél. 5 32 52 - Moulins 11

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Nomination militaire

La chancellerie d'Etat nous communique : Dans sa séance du 29 mai le Conseil d'Etat a nommé au grade de lieutenant d'infanterie, à partir du 3 juin le caporal Marcel Mételle, né en 1928, domicilié à Neuchâtel.

Le parti radical et la prochaine votation

Le comité directeur de l'Association patriotique radicale neuchâteloise, réuni lundi soir à Neuchâtel sous la présidence de M. Georges Madliger, a décidé de recommander aux électeurs de voter le crédit de 12.500.000 fr. destiné à la restauration et à la correction des routes cantonales neuchâteloises, qui sera soumis à la sanction populaire les 9 et 10 juin prochains.

Une heureuse solution a été apportée au conflit des seigneurs neuchâtelois

Nous avons relaté il y a quelques semaines les difficultés survenues dans l'industrie du bois. D'entente avec les autorités forestières cantonales, la Corporation neuchâteloise des propriétaires de scieries a décidé d'apporter une solution positive au problème en créant un organisme commercial d'achat et de vente pour les seigneurs neuchâtelois. Grâce à la création, sous forme d'une société coopérative, d'un office placé sous la gerance de M. H.-A. Schmid, de Colombier, président de la corporation, les 34 entreprises de scierie du canton espèrent obtenir ce que le bois de nos forêts serve en premier lieu à l'industrie de notre canton.

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

L'œuvre de la « Plage des enfants » a vingt ans

Jeune, santé, sécurité, c'est ce que depuis vingt ans, l'œuvre de la « Plage des enfants » s'efforce de procurer aux petits enfants de la ville. Fondée en 1931, sous les auspices du Dispensaire antituberculeux, de Pro Juventute et de la section des dames samaritaines, elle gagna immédiatement la confiance des parents et des autorités scolaires.

Son activité consiste à conduire pendant les après-midis d'été les enfants des degrés inférieurs de l'école primaire qui ne bénéficient pas d'un séjour de campagne, à la Favargne, là, un terrain de jeux a été aménagé à proximité des bains de la Coudre. Des maîtres de sports surveillent le bain, organisent des jeux alternés avec des exercices de gymnastique respiratoire. Chaque après-midi, une équipe de samaritaines accompagne la bande joyeuse et lui prépare un plantureux goûter.

Les enfants sont ainsi soustraits aux dangers de la rue. Ils peuvent jouir du grand air et d'un exercice physique rationnel et la plupart d'entre eux apprennent à nager.

Ainsi, depuis vingt ans, quelque mille cinq cents enfants ont bénéficié de cette œuvre d'hygiène. Faisons des vœux pour qu'elle continue son action paisible et bienfaisante et aidons-la en ne refusant pas les cartes de la « Plage des enfants », cartes qui nous seront offertes ces jours.

NEMO.

A l'Ecole suisse de droguerie

Le Conseil général avait précédé, il y a quelque temps, à la nomination des membres de la commission de l'Ecole suisse de droguerie, le nouvel établissement dont l'ouverture est prévue, au début du mois de septembre prochain, dans l'immeuble rénové de l'ancien orphelinat de l'Ecole.

La commission, qui a été complétée par les représentants des deux associations professionnelles suisses intéressées, celle des patrons et celle des employés, s'est réunie et a procédé, sous la présidence de M. F. Humbert-Droz, conseiller communal, à la nomination de son bureau, qui sera composé comme suit : Président : M. Georges Perrin, droguiste, de Neuchâtel, présenté par le Conseil général ; secrétaire : M. André Chappuis, droguiste, de Colombier, présenté par l'Association patronale A.S.D. ; assesseur : M. Henri Boillat, droguiste, de la Chaux-de-Fonds, présenté par l'Association des employés D. H.

Les autres membres de cette commission sont MM. André Burkhalter, droguiste, Adrien Perret, professeur, Archibald Quartier, inspecteur, tous trois de Neuchâtel, présentés par le Conseil général, et M. Theodor Wehrle, droguiste, de Bâle, troisième représentant des associations professionnelles intéressées.

Un cycliste contre une auto

Hier, à 14 h. 55, un jeune cycliste qui débouchait de la rue Vaucher, a heurté l'arrière d'une voiture qui circulait au faubourg de l'Hôpital, à qui il aurait dû laisser la priorité de passage. Le cycliste, qui souffrait à la jambe droite, a été reconduit à son domicile.

Bagarre nocturne

Les agents ont dressé rapport pour batterie, lundi à 3 heures du matin, contre quatre hommes, accompagnés d'une femme, dont une disputée, à la rue des Moulins, avait dégénéré en bagarre.

Naissances

Monsieur et Madame Marius GRANDJEAN-BIASCIA et leur petite Josette ont la joie d'annoncer la naissance de Claude le 4 juin 1951

Clinique Beaujeu Evole 59 Le Landeron

Monsieur et Madame Georges BAUDIN-KLEY et leur petit Serge ont la joie d'annoncer la naissance de Catherine le 4 juin 1951

Clinique Beaujeu Evole 59 6, rue du Stand Peseux

Audition des élèves de Mme Ruth Gerber

On nous écrit : Les auditions de Mme Ruth Gerber sont toujours suivies avec grand intérêt ; témoin une nouvelle fois le nombreux public qui y assistait jeudi soir, à l'Atelier de l'Université. Cela paraît dû à ce dynamisme que Mme Gerber sait imprimer à ses élèves, tout en maintenant leur propre personnalité ; probablement aussi à cet eclectisme qui est la caractéristique de son enseignement et qui permet l'étude — conjointement et développement technique — d'œuvres de styles fort différents où l'école moderne d'ailleurs se fait une part importante.

L'audition de jeudi offrait l'originalité de ne comporter que des compositions à deux pianos, la plupart de vaste envergure, ce qui explique que cinq élèves seulement se produisirent. Deux concertos ouvraient la séance : celui de Mozart en do que Catherine Aubert, malgré son jeune âge, interpréta avec une grande sensibilité, et celui de Bach, en fa mineur, que rendit avec clarté et équilibre Geneviève Chabale.

Suivirent trois œuvres originales à deux pianos : une valse romantique de Chabrier avec Simone Kaltenrieder, la suite Scaramouche de Darius Milhaud avec Jean-Pierre Weber et les danses anglaises de René Gerber avec Ginette Chevalier, celles-ci données en première audition. Ces deux dernières compositions exigent, en plus d'un développement pianistique poussé, une forte assurance rythmique ainsi qu'une grande connaissance des timbres ; ces qualités valurent aux exécutants — Mme Gerber tenant le second piano — un remarquable succès.

En dernière partie de programme, Jean-Pierre Weber joua le Concerto de piano en mi bémol de Beethoven, œuvre qui ne peut guère se passer, à vrai dire, de l'appui orchestral, mais dont l'exécution, particulièrement dans le dernier mouvement, prouva la maturité musicale de son interprète.

Nous signalerons en terminant que le programme — exception faite de la Valse de Chabrier — fut entièrement exécuté de mémoire.

Les conférences

La Bible et le monde moderne

C'est un témoignage tout personnel que le professeur Samuel Berthoud a apporté à ses auditeurs, jeudi soir, dans la petite Salle des conférences.

Après un rapide exposé de l'histoire de la Bible dont il releva la beauté littéraire, M. Berthoud souligna l'unité profonde de notre Livre sacré, malgré sa diversité.

Certains écrivains, très admirés aujourd'hui, exaltent l'homme en raison de ses découvertes et de sa puissance accrue, l'induisant à l'optimisme. Mais c'est un optimisme sans lendemain, car le sentiment de ses limites étroites le jette bientôt dans le désespoir, seule attitude qui lui convienne selon Sartre et Georgiu. La Bible aussi est pessimiste à l'égard de l'homme ; elle affirme la faiblesse de la créature toujours en danger de se perdre. Mais elle enseigne qu'au-dessus des hommes, il y a Dieu. A travers ses pages se dégage toujours plus clairement la raison de la vie ; celui qui la lit y trouve espérance et consolation.

Et M. Berthoud termine son clair et direct exposé en faisant sienne la parole que Bossuet a écrit à la première page de sa Bible de chevêt : « Vivre, vieillir et mourir pour Elle, c'est le plus grand de nos vœux ».

Chez les anciens élèves des Ecoles supérieures de commerce

Le président de la confédération internationale des associations d'anciens élèves de l'enseignement commercial supérieur, M. Paul Richème, a été reçu par la ville de Salzbουργ, où il a assisté à la première conférence des délégués des associations autrichiennes, à la fondation de l'Association des diplômés de l'Académie commerciale de Salzbουργ et aux fêtes du cinquantenaire de l'Ecole supérieure de commerce et Académie commerciale de cette ville.

LE CORTÈGE DES ACCORDÉONISTES À NEUCHÂTEL



Voici la Société des accordéonistes de Genève qui a remporté le premier prix pour le nombre des participants.

Le canon a fait trembler les vitres

Hier, au début de l'après-midi, la population de la région et de Neuchâtel a été intriguée par de violentes détonations, répétées à intervalles réguliers, qui faisaient trembler les vitres.

Il s'agissait vraisemblablement d'après les renseignements peu précis que nous avons pu obtenir, de tirs d'artillerie dans la région est du lac, les pièces étant en position dans le secteur de la Thielle.

On a des raisons de croire qu'il pourrait s'agir d'essais de nouvelles armes. Les tirs ont repris tard dans la soirée, vers 23 heures pour être plus précis. Ils ont empêché de nombreuses personnes de s'endormir et ont réveillé bien des enfants.

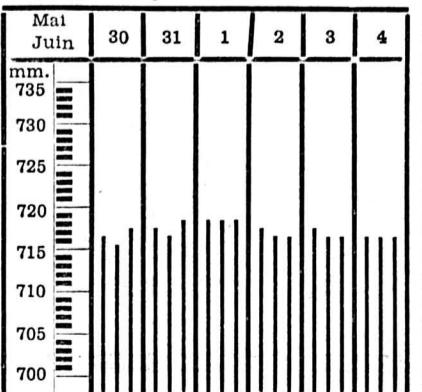
Recrutement pour les services complémentaires féminins

Hier, le colonel Marcel Roulet, commandant d'arrondissement, a dirigé à l'hôpital Pourtalès une séance de recrutement pour les services complémentaires féminins. Sur trente-cinq jeunes femmes et jeunes filles qui se sont présentées, trente-deux ont été déclarées aptes au service et versées pour la plupart dans les colonnes motorisées comme conductrices de véhicules à moteur.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 4 juin. Température : Moyenne : 16,6 ; min. : 8,9 ; max. : 22,8. Baromètre : Moyenne : 716,9. Eau tombée : 0,1. Vent dominant : Direction : nord ; force : modérée de 18 h. à 20 h. 45. Etat du ciel : variable. Clair à nuageux. Petites averse à 16 h. et 16 h. 15.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719,5)



Prévisions du temps. — Nord des Alpes : le matin ciel peu nuageux. Au cours de la journée, de plus en plus nuageux et dans l'après-midi, averse et orages. Un peu plus chaud.

VIGNOBLE

PESEUX

Un nouveau conseiller général. A la suite de la démission de M. Jean-Blaise Treyvaud, le parti radical à qui revenait le siège vacant à l'autorité législative, a présenté la candidature de M. Willy Sieber. Ce dernier a été élu tacitement membre du Conseil général.

CORTAILLOD

Tram contre auto. (c) Lundi matin, peu avant 8 heures, M. A. Bach, instituteur, qui sortait en auto de la villa des Prés, vit subitement survenir le tram. Malgré la présence d'esprit et la réaction rapide du conducteur du tram et de celui de la voiture, une violente collision n'a pu être évitée. M. Bach s'en tira heureusement avec quelques contusions sans gravité. Sa voiture a subi des dégâts importants.

Accident de travail

(c) Alors qu'il était occupé à « chabler » du bois dans les forêts de Cortaillo, M. Jean Salvi, bûcheron, de Boudry, a été victime lundi matin d'un grave accident. Le médecin appelé d'urgence constata une mauvaise fracture de la jambe et fit conduire le blessé à l'hôpital.

Début d'incendie

(c) Hier soir, à 20 h. 45, un incendie a subitement éclaté à la scierie du Bas-de-Sachet. Le feu, qui couvait probablement depuis 18 heures, avait pris dans un tas de bois entreposé dans le local de chauffe.

Grâce à l'intervention d'un groupe de premiers secours de la localité, qui utilisa avec succès des appareils à mousse et à gaz carbonique, le feu put être rapidement éteint. Les dégâts se montent à plus d'un millier de francs.

ROCHFORD

Une nomination. (sp.) M. Edgar Renaud, ancien conseiller d'Etat, vient d'être nommé membre du conseil d'Eglise.

AUVERNIER

Installation des Anciens

(c) Une assistance recueillie a tenu à honorer de sa présence l'installation des Anciens.

La cérémonie a été ouverte par un morceau de violon exécuté par Mile Schumacher, accompagnée par M. Haas, organiste.

Après le sermon, un « Allegro » de Händel fut joué au grand plaisir de l'assistance.

A la fin de ce beau culte, c'est avec beaucoup de solennité que se déroula l'installation des Anciens.

Kermesse

(c) Le mauvais temps de mai ne nous permit pas d'espérer qu'un si beau dimanche serait réservé à la kermesse du village.

L'après-midi, le soleil inondant la contrée, les quais furent envahis par une foule qui s'en donna à cœur joie et qui tint la place jusqu'à minuit.

SAINT-BLAISE

Journée exceptionnelle pour nos sociétés

(c) La journée de dimanche dernier a été marquée par plusieurs événements pour les sociétés de Saint-Blaise. Tandis que le chœur d'hommes l'« Avenir » concourait à la fête cantonale de chant au Locle et que la société de musique l'« Helvétia » participait à la rencontre des fanfares du district, au Landeron, la Société des accordéonistes prit part à la fête internationale de l'accordéon à Neuchâtel. L'Union cadette de jeunes gens, pour sa part, s'est rendue à Môtiers, à la fête cantonale annuelle ; le F. C. Saint-Blaise disputait un match pour l'ascension de l'Yme en l'Ilme ligue, et le groupe de tireurs des « Armes de guerre » exécutait le tir de troisième éliminatoire du concours fédéral de la S.S.C. dans son stand aux Fourches.

La journée semble avoir été assez bonne pour les sociétés musicales et chorales, spécialement pour les accordéonistes. Elle fut surtout excellente pour les sportifs, puisque le F. C. Saint-Blaise a battu le F. C. Cudrefin par un score de 4 à 1 et que le groupe de tireurs totalisa 438 points, ce qui le qualifiera certainement dans les six groupes restant en compétition pour le canton de Neuchâtel.

Un grand nombre de personnes se sont trouvées à la gare C.F.F. le dimanche soir pour la réception de ces diverses sociétés. Après un cortège dans les rues du village, une réunion eut lieu dans la salle du Cheval blanc. A cette occasion, des paroles de félicitations et de fraternité furent échangées par les divers présidents.

Tennis-club

(c) Par suite de diverses tractations immobilières relatives à la propriété du Vigner, les communes de Saint-Blaise et de Marin sont devenues propriétaires d'une partie du parc abritant entre autres un court de tennis. Ce court, bien qu'étant dans un état de délabrement avancé, a été utilisé ces deux dernières années par les amateurs de tennis des deux communes. Pour parer aux inconvénients résultant de la location du court à une trentaine de particuliers, un groupe de tennismen a décidé de fonder un club qui aurait l'exclusivité du court et pourrait ainsi réglementer l'utilisation de la place.

C'est en assemblée du 28 mai que le Tennis-club, nouvelle société, a été fondé. Son comité est ainsi constitué : président, M. Willy Berger ; vice-président et caissier, M. Marcel Roulet ; secrétaire, M. Henri Seiler ; comité technique : MM. Edouard Jeanjaquet et Jefim Bindler.

ENGES

Normalisation du courant

(c) La commune ayant cédé son réseau à l'Electricité neuchâteloise pour la somme symbolique de 100 fr., les travaux de normalisation du courant ont commencé. Les installations nouvelles dans les bâtiments communaux entraîneront des dépenses de l'ordre de 5000 fr. environ.

Encore les « carquoilles » !

(c) L'espoir timidement caressé de voir cette gent ailée et cuirassée décimée par le froid s'est découverte, hélas ! des plus chimériques !

Plus nombreux, mais néanmoins plus sympathiques que les néons de la pile atomique Zoé, ces coléoptères ont quitté leurs abris souterrains pour les frondaisons de nos bois au moment précis où le mercure atteignait sinon le 38me degré, du moins le 15me. C'était l'heure « H », l'heure « hanetton » pour tout dire (à tomber pile !). Les hostilités aussitôt ouvertes entre ces hôtes indésirables et nos écoliers, ces derniers leur donnèrent une « pile » mémorable.

Le bilan de cette lutte titanessque, aujourd'hui terminée, se solde par 27,77 « carquoilles » écrasées, noyées, asphyxiées ou atomisées (100 litres en termes techniques) et par 30 fr. de gratification au fonds des courses scolaires. Bravo, les gosses !

VAL-DE-RUZ

DOMBRESSON

Le retour de nos musiciens. (c) La population a réservé, dimanche soir, un accueil chaleureux à nos chanteurs qui venaient de la fête cantonale au Locle et à nos accordéonistes qui avaient participé aux journées internationales de Neuchâtel. M. Alfred Vauthier, président de commune, s'est adressé aux uns et aux autres en termes élogieux et s'est déclaré enchanté de l'effort fourni par ces deux sociétés.

Nous ne reviendrons pas sur les résultats des concours qui ont déjà paru dans ces colonnes. Précisons toutefois que M. G. Blanchard, directeur des accordéonistes, avait composé pour la circonstance un morceau intitulé « Avallanche meurtrière » qui valut à la société un premier prix d'exécution.

Un beau résultat

(c) Un bénéfice de 2000 francs a été réalisé lors de la vente en faveur des missions le jour de la foire.

Cette somme a été partagée entre les diverses sociétés des missions.

CERNIER

Un nouveau concierge au collège

(c) M. François Hayoz a été nommé concierge du collège, en remplacement de M. Marcel Franc, qui quittera bientôt le pays pour se rendre en Amérique.

SAVAGNIER

Conseil général

(c) Le Conseil général s'est réuni le 1er juin, sous la présidence de M. P. Cachelin. Complex de 1951. — Ceux-ci, présentés par M. Amez-Droz, boucraient la façon suivante : recettes courantes : 319.750 francs 95 ; dépenses courantes : 319.159 francs 79 ; bénéfice d'exercice 591 fr. 16. Ces comptes dénotent un bon rendement des forêts de même que des impôts. Aux dépenses, rien de particulier à signaler, sinon les travaux de normalisation qui grèvent passablement les comptes, mais il y a lieu de relever qu'une bonne partie de la dépense a été couverte par le fonds spécial.

Demande d'emprunt. — Moyennant mise en nantissement de titres pour une valeur de 35.000 fr., le Conseil général vote une demande d'emprunt de 30.000 fr. au taux de 2 1/2 % destiné à payer le solde des frais de normalisation.

Demande de crédit. — C'est sans opposition qu'un crédit de 8000 fr. est voté pour le goudronnage d'un nouveau tronçon de route au Petit-Savagnier.

Nomination du bureau. — Les mêmes membres sont confirmés dans leurs fonctions avec ce seul changement, que M. H. Matthey, vice-président, devient président jusqu'au terme de la législature.

Commission financière. — Elle sera composée comme suit : MM. P. Cachelin ; G. Matthey ; R. Aubert ; A. Mauerhofer et J. Suter. Suppléants : MM. R. Chanet et R. Gaberel.

Divers. — Des renseignements sont donnés au sujet des pourparlers engagés entre la commune de Neuchâtel et celle de Savagnier concernant le financement de l'école de Chaumont sur Neuchâtel, fréquentée par une bonne douzaine d'élèves domiciliés sur la commune de Savagnier. Les autorités en cause reçoivent mandat de poursuivre ces pourparlers.

Pour parer au manque d'eau dont souffrent très souvent certains fermiers de Chaumont, il y aura lieu d'envisager si la commune veut s'intéresser à la question, par exemple en subventionnant la construction de citernes.

L'acquisition d'un rouleau dont il a été question est abandonnée pour différents motifs, tant qu'il est formé le vœu que la commune fasse l'achat d'une chaudière à bitume.

Les amateurs d'édilité verraient de bon œil l'exécutif se pencher sur certains problèmes, notamment se vouer à l'entretien du sentier de Champey, de même qu'au tronçon supérieur du chemin des Noires-Terres. Ces idées rencontrent un grand enthousiasme et il est près de 23 heures lorsque le président lève cette longue séance.

RÉGIONS DES LACS

ESTAVAYER-LE-LAC

Le Foyer gardien

Le Foyer gardien d'Estavayer est destiné à recevoir les enfants privés de soins maternels — mais qui fonctionnent aussi comme Préventorium — vient de publier son 41me rapport annuel, rapport concernant l'exercice 1950.

Par suite d'une crise de personnel assez aiguë au cours de l'automne et de l'hiver passés, les admissions d'enfants ont été réduites, 92 enfants, y compris 7 dits « pré-tuberculeux », ont passé au Foyer un total de 13.196 journées d'hospitalisation ; 20 étant d'origine neuchâteloise.

Il n'y a pas eu de maladie grave et de décès. Quant aux comptes, les recettes s'élevaient à 41.000 fr. 20 et les dépenses à 41.859 fr. 78, ce qui donne un déficit de 769 fr. 58.

La réception des chanteurs dans les localités du canton

A Cernier

(c) De retour de la fête cantonale du Locle, les membres du chœur d'hommes la « Gâté » et du « Mänerchor » ont été particulièrement fêtés pour leurs couronnes 2me classe remportées de haute lutte.

Accueillis par la fanfare, ils ont été félicités par M. Pierre Buche, président de l'Association des sociétés locales. Après quod MM. Chs Wuthier et F. Tüscher répondirent au nom de la « Gâté » et du « Mänerchor ».

A la Béroche

(c) Dimanche soir, nos deux sociétés bérochoises qui se sont très bien classées à la fête cantonale du Locle ont été reçues chaleureusement par la population et la « Lyre » de la Béroche. Les deux sociétés furent vivement félicitées et la musique revenue de Concoise, où elle était musquée d'honneur, a joué quelques morceaux.

Les deux sociétés de chant, sous la direction de M. R. Châtelain (directeur du chœur d'hommes de Saint-Aubin) remercièrent ceux qui leur avaient fait un si bon accueil par quelques chants.

A Fleurier

(c) Dimanche soir, la fanfare l'« Ouvrière » et les représentants des sociétés locales sont venus recevoir la société de chant la « Concorde » qui rentrait de la fête cantonale des chanteurs neuchâtelois qui avait eu lieu au Locle. Un nom-

breux public était réuni à cette occasion sur la place du Marché où notre chœur d'hommes exécuta deux chants. Puis, le cortège, conduit par la fanfare l'« Ouvrière » parcourut quelques rues, après quoi une réception eut lieu au Cercle démocratique.

A Couvet

(c) Nos deux sociétés de chant, l'« Union chorale » et le « Mänerchor » ont eu dimanche soir, à leur retour de la fête cantonale du Locle, une chaleureuse réception, à laquelle la fanfare l'« Helvétia » prêtait son concours.

En présence d'une foule nombreuse, M. Louis Camponovo, président de l'Union des sociétés locales, a rappelé que la vie des sociétés comporte des succès et des moments difficiles à traverser, mais il y a aussi des joies et des récompenses, et cette journée en est la preuve. Il a félicité les sociétés des succès obtenus, qui sont le fruit d'un long effort consenti par tous.

A Travers

(c) Les chanteurs de l'« Espérance » rentrait du Locle avec un laurier de 1re classe avec félicitations du jury, ont été fêtés dimanche soir.

Un cortège conduit par la fanfare se rendit jusqu'à l'hôtel de l'Ours où l'« Espérance » exécuta un beau chant.

Vu l'abondance des matières, une partie de notre chronique régionale se trouve en quatrième page.

JURA BERNOIS

Une auto renverse et tue une fillette

La petite Janine Comment, âgée de 9 ans, qui s'apprêtait à traverser la rue, dimanche après-midi, à Récletter, dans le district de Porrentruy, a été renversée par une automobile et tuée sur le coup.

LAMBOING

Une auto tombe dans la Douanne

(c) Dimanche matin, une auto conduite par M. A. R., des Combes de Nods, ayant à bord trois jeunes gens du village et allant de Prêles à Lamboing, a manqué un virage près de la scierie Rossel. L'auto est tombée d'un petit pont de la Douanne, peu profonde à cet endroit. Ses quatre occupants ont pu sortir sans grand mal de cette aventure. L'un d'eux toutefois a eu le nez cassé. Relativement neuve, la voiture a été mise hors d'usage.

Elections

M. Ferd. Racine, maire, ayant démissionné pour incompatibilité, par suite de la nomination de son fils comme garde forestier, l'assemblée communale l'a remplacé par M. Gérald Racine.

Comme vice-maire, elle a élu M. Gaston Bonjour, postier.

Repose en paix.

Monsieur et Madame Georges Ray-Meier, à Neuchâtel ; Madame et Monsieur M. Pauchard-Chaboz, leurs enfants et petits-enfants, à Sainte-Croix ; Madame et Monsieur Albert Dumont-L'Éplatier et leurs enfants, à Cleveland (U.S.A.) ; Monsieur et Madame Albert L'Éplatier-Bobillier, à Môtiers ; Monsieur et Madame Adrien L'Éplatier-Beiner, à la Chaux-de-Fonds ; Monsieur et Madame Edouard L'Éplatier, leurs enfants et petits-enfants, au Locle, ainsi que les familles Ray, L'Éplatier, Maridor, Gnehm, Blanc, Kaemel, parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de leur cher et regretté père, beau-père, beau-frère, oncle, cousin et parent

Monsieur Alfred RAY

enlevé à leur tendre affection, aujourd'hui dans sa 73me année, après une courte maladie.

Neuchâtel, le 2 juin 1951. (Faubourg du Lac 33) L'incinération, sans suite, aura lieu mardi 5 juin, à 15 heures.

Culte à la chapelle du crématoire.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

L'agence de Neuchâtel de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine a le pénible devoir d'annoncer le décès de son fidèle collaborateur

Monsieur Alfred RAY

survenu le 2 juin 1951, après plus de 25 ans d'activité pour notre société. Son dévouement et son honnêteté dans le travail resteront un exemple pour nous tous.

Neuchâtel, le 2 juin 1951.

(Faubourg du Lac 33)

L'incinération, sans suite, aura lieu mardi 5 juin, à 15 heures.

Culte à la chapelle du crématoire.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Madame Veuve Auguste Meyland et familles, à Clarens, à la Côte-aux-Fées et en Angleterre ; Les enfants de feu Monsieur et Madame Siebenmann-Meyland, à Chexbres, à Rivaz et à Lausanne ; Les enfants de feu Monsieur et Madame Benoit-Meyland, à la Chaux-de-Fonds et à Soleure ; et les familles alliées Bonhôte, Grandjean, Koenig, Guinchard, Schneider, ont le profond chagrin de faire part du décès de